MAGAZINE

LE VÉSINET magazine

Novembre-Décembre 2014 - Janvier 2015 - N° 38

HISTOIRE

Hommage au Comte de Choulot **(P. 17-20)**

SÉCURITÉ

Un des engagements forts de la Municipalité **(P. 9)**

VÉSINET EN IMAGES

Retour sur les Journées du Patrimoine et la Semaine Bleue **(P. 29-30)**

ET AUSSI

Interviews culture, CCBS, portrait...

Sommaire

Rendez-vous : A VOS AGENDAS 4

Vie municipale :

-LE NOËL DU COMITÉ DES JUMELAGES. . . . 5

-DES VŒUX EN MUSIQUE 5

-LISTES ÉLECTORALES : N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE ! 5

-LE SERVICE DES OBJETS TROUVÉS 5

Vie scolaire :

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES : UN PREMIER BILAN POSITIF 6-7

Sécurité : UN DES ENGAGEMENTS FORTS DE LA MUNICIPALITÉ 9

Urbanisme : LES PROJETS D'URBANISME DU VÉSINET AVANCENT. 10

Travaux : LES TRAVAUX DE LA FIN D'AUTOMNE 11

Développement durable :

LES DERNIÈRES INFORMATIONS ENVIRONNEMENT 13

CCBS : LA CCBS SE TRANSFORME EN COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION. 14-15

Dossier histoire : ET DE CHOULOT, ÉMERGEA LE VÉSINET 17-20

Portrait : ANTOINE ET CHARLOTTE : LES GLOBE-TROTTEURS DU CŒUR 21

Culture :

-LES RENDEZ-VOUS CULTURELS. . . . 23

-L'IMPROVISIBLE DIDIER LOCKWOOD 24

-LES INTERVIEWS CULTURE 25

Commerces :

-LES DERNIÈRES NOUVELLES DE VOS COMMERÇANTS !. . . . 26

-LES NOUVEAUX COMMERÇANTS. . . . 27

Associations : L'ACTUALITÉ DE LA VIE ASSOCIATIVE 28

Le Vésinet en images 29-31

Tribunes libres 32-33

Infos pratiques et état-civil 34

Les abords des Lycées Bon Sauveur et Alain ont été sécurisés (p.9).

Hommage au Comte de Choulot sans qui Le Vésinet n'aurait jamais vu le jour (p.17 à 20).

Interview de Didier Lockwood, musicien totalement improvisible ! (p. 24).

NE JETEZ PLUS VOS FENÊTRES ANCIENNES : RÉNOVEZ-LES ET ISOLEZ-LES !

Menuisiers spécialisés, nous intégrons un double-vitrage et des joints performants à vos fenêtres tout en préservant 100 % de leur esthétique.

➤ Moins cher qu'un changement à neuf ➤ Éligible au crédit d'impôt

Contactez Jean-Louis Galland : 01 39 75 38 55 / 06 48 09 27 86

Visitez notre site Web
www.nov-isol.com
Nov-Isol - 48, chemin de la Nourrée, 78670 Villennes-sur-Seine

nov-isol

Madame, Monsieur,

Ces derniers mois ont été consacrés à la préparation de notre budget 2015-2017. L'exercice est difficile.
Une page se tourne dans la manière dont les villes ont pu être gérées et ont pu investir pendant plus de 50 ans. L'Etat est clair sur ce sujet : il impose des coupes budgétaires extrêmement sévères aux collectivités territoriales et en parallèle, augmente leurs dépenses par un jeu de transfert de responsabilités et nouvelles règles très coûteuses, comme les rythmes scolaires ; le budget des villes va réduire considérablement au cours de ces prochaines années, tant au niveau des investissements que du fonctionnement.

Au Vésinet, la tâche est rendue encore plus ardue du fait d'une gestion calamiteuse ces dernières années qui a entraîné un endettement considérable et une fiscalité très lourde. Augmenter les impôts et emprunter sont donc exclus.

Nier ces faits avérés et incontournables ne changerait rien, c'est pourquoi j'ai décidé d'accompagner les changements nécessaires de manière volontaire, sereine et pragmatique, plutôt que de les subir.

Je vous propose donc que, ensemble, nous choisissions le modèle que nous souhaitons construire et qui, bien entendu, préservera ce qui fait notre exception ; ensemble, nous placerons les curseurs là où sont vos priorités, parmi les différents services de la Ville ; ensemble, nous dessinerons les pourtours du Vésinet pour les 10 ans à venir.

Les Elus et moi-même viendrons à votre rencontre sur la place du Marché du Centre samedi 13 décembre matin, pour vous exposer, directement, les réalités financières de la Ville, vous soumettre les projets sur lesquels nous travaillons, répondre à vos questions et écouter vos suggestions. Nous espérons vivement que vous nous donnerez cette occasion de vous rencontrer et d'échanger nos idées.

La fin de l'année approchant, je souhaite, au nom de tous les Elus du Conseil municipal, que ces fêtes soient marquées de très beaux moments et vous adresser mes plus sincères vœux de santé, de succès et de réussite pour cette année 2015 qui s'annonce pleine de défis, qu'ensemble nous relèverons.

Bien à vous,

Bernard Grouchko,
Maire du Vésinet.

Retrouvez votre ville sur internet :
www.levesinet.fr
Courriel : **mairie@levesinet.fr**

HÔTEL DE VILLE DU VÉSINET – 01 30 15 47 00 - 60, boulevard Carnot - 78110 Le Vésinet.
Ouverture : le lundi de 13 h 30 à 18 h, en semaine de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h (17 h 30 le vendredi), le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Directeur de la publication : Bernard Grouchko / **Rédaction :** Julien Wagner / **Crédits photos :** Julien Wagner, Bruno Dupuis / **Illustration :** Anne Kerouedan / **Édition - Impression :** Groupe des Imprimeries Morault - 01 53 35 95 15 /
Distribution : Champar / Toute reproduction, partielle ou intégrale est interdite sauf autorisation / Imprimé sur papier provenant à 100% de forêts gérées durablement / Prochaine parution en janvier 2015.
Merci aux services de la Ville qui ont collaboré à l'élaboration de ce numéro.

A VOS AGENDAS

NOVEMBRE

Vendredi 28 et samedi 29
Banque alimentaire du Kiwanis, devant le Monoprix. *Voir page 28.*

Samedi 29 et dimanche 30
11h30 à 18h. **Kermesse de l'église Sainte-Pauline**. *Voir page 28.*

DÉCEMBRE

Du lundi 1er au dimanche 4 janvier
Opération « Noël des commerçants ». *Voir page 26.*

Mercredi 3
- 10h à 14h. **Apportez vos déchets électriques et électroniques, place du Marché.**
- 14h. **Café gourmand**, au CIAV. *Voir page 5.*

Vendredi 5
14h à 19h. **Marché de Noël des Jumelages**, place de l'Eglise.

Samedi 6
- 10h à 18h. **Marché de Noël des Jumelages**, place de l'Eglise.
- 11h. **Concert de l'Harmonie junior du Conservatoire et de l'Orchestre de cuivres de l'Harmonie municipale,** place de l'Eglise.
- 15h. **Petite conférence de la Boucle**, *Justesse et Justice*, au cinéma Jean Marais.
- 20h. **Concert de Noël des professeurs du Conservatoire,** église Sainte-Marguerite. *Voir page 23.*

Dimanche 7
- De 9h30 à 12h30. **Master class d'Igor Volochine**, au Conservatoire. *Voir page 23.*
- 16h. **Concert de Xavier Vercken**, Auditorium du Conservatoire. Entrée libre. *Voir page 23.*

Lundi 8
14h à 19h30. **Don du sang**, à la Maison du Combattant.

Vendredi 12
18h. **Spectacle *Le dattier du sultan de Zanzibar***, à la Bibliothèque. Voir page 23.

Samedi 13
De 9h à 13h. **Rencontre avec les élus**, place du Marché. *Voir page 3.*

Du samedi 13 au mercredi 24
Exposition sur le chocolat, à la Bibliothèque.

Mercredi 17
- 14h30. **Croque-ciné**, *Le chant de la mer*, au cinéma Jean Marais.
- 20h30. **Conseil communautaire**, Espace Chanorier à Croissy-sur-Seine.
- 20h30. **Concert de chants corses avec Accentu**, au Temple du Vésinet (1 route du Grand Pont).

Du lundi 22 au mercredi 24 et du lundi 29 au mercredi 31
Stages de fin d'année de la MJC.

Jeudi 25
Joyeux Noël !

JANVIER

Jeudi 1er
Excellente année à toutes et tous !

Mercredi 7
- 10h à 14h. **Apportez vos déchets électriques et électroniques**, place du Marché.
- 14h. **Café gourmand**, au CIAV. Voir page 5.

Samedi 10
- 11h. **Heure du conte**, *Panier surprise*, à la Bibliothèque.
- 16h. **Dédicace de Jean Chezaubernard**, à la Plume enchantée. *Voir page 23.*

Mercredi 14
14h30. **Croque-ciné**, *Peau d'âne*, au cinéma Jean Marais.

Jeudi 15
20h. **Remise des lots de l'opération de Noël des commerçants**, parvis de l'église Sainte-Marguerite. *Voir page 26.*

Samedi 17
11h. **Heure du conte**, *Brrr, il fait froid…*, à la Bibliothèque.

Dimanche 18
16h. **Concert-Conférence de musique russe**, à l'Auditorium du Conservatoire. Entrée libre. *Voir page 23.*

Samedi 24
- 11h. **Raconte-tapis,** *Poule plumette*, à la Bibliothèque.
- 15h. **Petite conférence de la Boucle**, *Le métier d'archéologue*, au cinéma Jean Marais.
- 20h30. **Concert de la MJC**. *Voir page 28.*

Samedi 24 et dimanche 25
14h à 18h. **Exposition de peinture à la MJC.**

Dimanche 25
16h. **Café culturel**, « Mata Hari, coupable ou innocente ? », au Wood Cottage (122, bd des Etats-Unis). *Voir page 23.*

Vendredi 30 et samedi 31
20h30. **15e Festival Européen de l'Illusion et des Arts Visuels**, au théâtre Alain Jonemann. *Voir page 23.*

Samedi 31
11h. **Heure du conte**, *Kamishibaï, les enfants terribles*, à la Bibliothèque.

FÉVRIER

Mercredi 4
- 10h à 14h. **Apportez vos déchets électriques et électroniques**, place du Marché.
- 14h. **Café gourmand**, au CIAV. *Voir page 5.*

Dimanche 8
16h. **Café culturel, « Le temps des cathédrales »**, au salon Joséphine Baker, *voir page 23.*

LE VÉSINET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Retrouvez la commune du Vésinet sur les réseaux sociaux avec ses comptes Facebook et Twitter officiels. Photos, événements en direct, articles... restez connectés entre vous avec votre ville préférée ! Il suffit de vous rendre ici :

http://www.facebook.com/villeduvesinet
ou là **https://twitter.com/vesinetofficiel**

LE NOËL DU COMITÉ DES JUMELAGES

Avec les fêtes de fin d'année, le retour du traditionnel Marché de Noël des Jumelages ! Il se tiendra le **vendredi 5 décembre après-midi et le samedi 6, toute la journée**, sur la place de l'Eglise. Sur le stand de Worcester, vous trouverez les puddings, confitures, cheddar, thés et autres spécialités en provenance directe d'Angleterre. A celui d'Unterhaching, vin chaud, pains d'épice, Christstollen et même le Père Noël vous attendront. Quant aux Espagnols de Villanueva de la Cañada, ils proposeront un large choix de jambons, de châles, d'huile d'olive et d'éventails. En provenance d'Outremont, au Canada, du sirop d'érable, des peluches, des confiseries en tous genres, sans oublier le cidre de glace, achalanderont le stand. Enfin, les jeunes Australiens aideront le Comité à animer le stand d'Hunter's Hill. L'Harmonie municipale et les Christmas Carols de l'Ecole anglaise viendront agrémenter le tout de quelques notes de musique, tandis que vous pourrez déguster de délicieuses crêpes dans un salon de thé prévu pour l'occasion. Venez nombreux !

LISTES ÉLECTORALES : N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE !

Vous avez **jusqu'au 31 décembre** pour vous inscrire sur les listes électorales, en présentant au service Affaires générales les originaux de votre pièce d'identité, un justificatif de domicile récent, ainsi qu'une photocopie de ces derniers. Les personnes hébergées devront fournir également une attestation écrite, la photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant, ainsi qu'un justificatif de domicile de ce dernier.

LE SERVICE DES OBJETS TROUVÉS

Vous avez perdu votre téléphone portable ou votre carte d'identité ? Vous venez de trouver dans la rue un trousseau de clés ? Que ce soit pour déposer un objet que l'on vient de ramasser par terre ou réclamer un bien égaré, il faut vous rendre à la Police municipale. Là, le service des Objets trouvés a pour mission de mener une investigation afin de retrouver le propriétaire de l'objet en question. Les bijoux, le numéraire et les objets de valeur sont stockés dans un coffre-fort, quant aux objets encombrants et les véhicules à deux roues, ils sont entreposés dans un local. Dès que le propriétaire se fait connaître, l'objet lui est restitué, avant expiration du délai réglementaire (entre une semaine et un an et un jour selon l'objet).

ABRI DE NUIT

Depuis la mi-novembre jusque la fin avril, l'abri de nuit du 26 chemin du Tour du Bois, est ouvert à destination des femmes et enfants sans domicile fixe et recueillis via le 115.

DES VŒUX EN MUSIQUE

Le **lundi 5 janvier** à 20h30, assistez aux vœux de M. le Maire à la population au théâtre A. Jonemann. La cérémonie sera suivie d'un concert gratuit. Les places étant limitées, il est conseillé de les retirer directement au guichet du théâtre à partir du mois de décembre.

UN CAFÉ GOURMAND AU CIAV

Venez passer un moment de détente au CIAV (3, avenue des Pages) ! Un café gourmand vous attend à partir de 14h les **mercredis 3 décembre, 7 janvier et 4 février,** afin de pouvoir papoter et (re)découvrir le CIAV en toute convivialité.

ERRATUM

Quelques erreurs se sont glissées en page 20 de notre dernier numéro, dans le témoignage de Mme Anne-Marie L. Ainsi, le boucher chez lequel elle se rend régulièrement est Robveille et son fromager est situé place de l'Eglise. Vous aurez également noté que la boulangerie dans laquelle elle se trouvait, est celle de M. Hazard.

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES : UN PREMIER BILAN POSITIF

Conformément aux exigences du décret, les nouveaux rythmes scolaires sont mis en place dans les écoles publiques du Vésinet depuis la rentrée. Valérie Auvray, Maire–adjoint en charge des Affaires scolaires, fait le point sur la mise en place de ce projet pour *Le Vésinet Magazine*.

Le Vésinet Magazine : Quel regard portez-vous sur cette rentrée quelques semaines après la mise en place des nouveaux rythmes scolaires ?

Valérie Auvray : Depuis la rentrée de septembre et après quelques jours d'ajustement, le temps que le nouveau dispositif se cale, enfants, parents, enseignants et personnel encadrant se sont adaptés au nouveau dispositif. Nous n'avons heureusement pas vécu de situation chaotique comme ont pu le rencontrer d'autres communes l'an dernier. Grâce au travail effectué en amont par les équipes municipales et à la collaboration de la plupart des enseignants, notre premier objectif d'une rentrée sereine et opérationnelle a été rempli.

Dans un premier temps, il a fallu attendre que les inscriptions soient définitives, que les effectifs soient stabilisés et que enfants et encadrants se familiarisent avec la nouvelle organisation de leurs horaires. Et seulement ensuite, nous avons lancé les activités, aussi bien en maternelles qu'en élémentaires.

LVM : La ville du Vésinet a choisi de mettre en place des « Temps d'Activités Périscolaire » pendant la pause méridienne allongée de 15 mn. Pouvez-vous nous décrire ce qui est proposé aux enfants entre 11h30 et 13H45 ?

VA : Avant tout, je souhaite souligner que dorénavant, les enfants du public peuvent déjeuner à la cantine également les mercredis. Par ailleurs, tous les enfants peuvent être accueillis, grâce au ¼ d'heure supplémentaire, que les deux parents travaillent ou non.

En maternelles, l'objectif fixé est que les enfants déjeunent dans un climat calme et agréable, à un rythme moins soutenu, avec un véritable accompagnement qui vise à les autonomiser. Les 15 mn supplémentaires permettent aux animateurs de réaliser un travail plus efficace des apprentissages de la vie de tous les jours : éducation à l'hygiène, déshabillage, habillage, repérage et rangement sans précipitation, complété par un apport éducatif. Tout étant apprentissage à cet âge, l'enfant gagne en confiance et pratique l'entraide avec ses petits camarades. Des animations, en particulier pour les moyennes et grandes sections, ont été mises en place : jeux, lecture, temps calmes... Ces activités sont encadrées par des animateurs que les enfants connaissent bien. Il n'y a donc pas de pertes de repères. Dans certaines écoles maternelles, des intervenants extérieurs viennent enrichir les propositions des animateurs. En élémentaires, le temps libre permet aux enfants de se voir proposer un grand choix d'animations par les responsables en charge du temps de restauration et leurs équipes. Le programme varie école par école, ainsi que le mode d'inscription qui, de toute façon, est fait par l'enfant lui-même. Les parents n'ont pas à les préinscrire, l'enfant est libre de ses choix en fonction de ses envies et de ses goûts : initiation sportive, création d'un journal, chant, théâtre, bricolage, danse, jeux de société ou encore arts plastiques. Ainsi l'activité diabolo a été largement plébiscitée par les enfants des Merlettes.
Ces activités sont susceptibles d'évoluer tout au long de l'année.
La Ville a fait appel à des intervenants extérieurs pour des ateliers bien spécifiques comme les échecs, les expériences scientifiques ou les jeux culturels comme Questions pour un champion. La Ville reste ouverte à toute proposition qui lui serait transmise par le biais des associations et a fait appel aux enseignants qui souhaiteraient également mettre en place une activité.

Valérie Auvray,
Maire-adjoint en charge des Affaires scolaires.

TÉMOIGNAGES

Ilham, ATSEM pour la Ville depuis 1996, actuellement à l'école Centre

« Le travail est le même qu'auparavant, mais nous sommes un peu plus pressées, car tout ce que nous avions à faire avant 16h20 est désormais à réaliser avant. Mais comme on est une équipe soudée, ça fonctionne bien. Je travaille avec 30 enfants. C'est du bonheur pour moi ! »

Jérémy, animateur et éducateur sportif à l'école Pallu

« Pendant la pause méridienne, j'organise, pour les enfants qui se sont inscrits, du sport collectif, des jeux traditionnels qui les font se dépenser. Ils sont très contents et très demandeurs. Ils en ont besoin, je crois que ça leur fait du bien ».

Hermine et Emma, élèves de l'école Pallu

« On trouve ça super ces activités, car on peut en faire plusieurs de différentes dans la semaine. On en fait deux différentes, deux fois par semaine.
Là, on va à l'activité « journal », le premier numéro va bientôt sortir et on a aussi choisi les échecs ».

L'important étant que cela reste du loisir éducatif afin que l'enfant, à l'issue de ces activités d'une durée d'une heure, ne soit pas fatigué mais plus détendu pour reprendre l'enseignement scolaire.

LVM : Comment se passe la garderie gratuite que la Ville a mise en place ?

VA : La garderie a lieu de 16 h à 16 h 30 avec un départ échelonné des enfants.
En maternelles, les enfants sont encadrés par des ATSEM, les Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles, qui leur proposent des jeux, issus notamment d'une mallette pédagogique par école qu'ils ont aidée à constituer : puzzles, dessin, jeux créatifs…
En élémentaires, les enfants qui ne vont pas en accueil de loisirs ni à l'étude, sont encadrés par des animateurs. Il s'agit pour eux d'un temps de récréation.

LVM : Quel est l'impact de cette réforme pour le budget de la Ville ?

VA : Même si nous sommes satisfaits de la manière dont les choses se déroulent jusqu'à présent, il ne faut pas oublier que cette réforme imposée aux communes par l'Etat, a, en effet, un coût élevé qui s'ajoute à l'ensemble de la politique éducative de la Ville et au financement du fonctionnement des écoles. A ce jour, cela représente 95 000 € depuis la rentrée scolaire. Elle a de surcroît engendré des contraintes et a nécessité une réorganisation du personnel.
L'organisation retenue a cependant permis de ne pas reporter ce coût sur les familles à qui, aujourd'hui, il n'est pas demandé de participation financière.
J'ajoute que même si l'Etat s'est engagé à verser un Fonds d'amorçage de 50 € par enfant, nous n'avons toujours pas perçu le premier versement qui devait avoir lieu en octobre.

LVM : Ce projet est-il totalement déployé et arrêté aujourd'hui ?

VA : Non, pas tout à fait : nous souhaitons prolonger cette réforme par la mise en place d'un Projet Educatif Territorial qui fera l'objet d'un suivi tout au long de l'année, qui reste d'ailleurs une année d'expérimentation. Un Comité de pilotage, dont la première réunion est prévue prochainement, permettra d'évaluer les résultats de l'application de cette réforme : ses effets sur les apprentissages scolaires, capacité de concentration, ouverture de l'enfant à des nouvelles activités, fatigue éventuelle… Ce Comité sera constitué de représentants de la Ville, de parents d'élèves, d'enseignants, d'intervenants, mais aussi de représentants de l'Etat : CAF, DDCS et Sous-Préfecture. Le projet sera ensuite entériné par un contrat d'engagement signé par l'ensemble des partenaires.

APPEL AUX DONS !

L'établissement scolaire Le Bon Sauveur a la volonté de créer, pour la rentrée 2015, une classe au collège afin d'accueillir des enfants autistes. Un tel projet nécessite des travaux d'aménagements importants, dont le montant a été évalué à 50 000 € (création d'une salle de classe, mobilier, matériel pédagogique). Afin que ce projet voie le jour, Le Bon Sauveur a besoin du soutien financier des Vésigondins. Vous pouvez l'aider en contactant le **06 10 78 52 76** ou en vous rendant sur le site **http://www.alvarum.com/bonsauveur**

L'élégance intemporelle.

FRANCO SUISSE

Le Vésinet

APPARTEMENT DÉCORÉ

PEMA CITY - Franco Suisse Bâtiment - RCS Nanterre B 380 216 473 - Document à caractère publicitaire - Illustration d'ambiance. Juin 2014

Une élégante résidence aux façades habillées de pierre de taille avec en cœur d'îlot, un jardin engazonné et planté de bouleaux. Dans un quartier pratique, à proximité des commerces, du marché, des écoles, de la gare RER et de superbes espaces verts. Des appartements avec balcon, loggia ou terrasse pour la plupart.

***Appartement décoré et espace de vente : Villa Anna** - 123, route de Croissy - Le Vésinet*

01 46 66 50 50 **franco-suisse.fr**

FS *Bâtir l'excellence*

Maurice Elkael, *Maire-adjoint en charge de l'Equipement.*

Jean-Michel Joncheray, *Maire-adjoint en charge de la Sécurité et de la Circulation.*

LA SÉCURITÉ : UN DES ENGAGEMENTS FORTS DE LA MUNICIPALITÉ

Parce que tout le monde doit se sentir en sécurité au Vésinet, la Municipalité multiplie les actions en ce sens : sécurisation des abords des lycées, effectifs de la Police municipale en hausse, le point sur les dernières opérations sécurité organisées par la Ville.

Un lycée Bon Sauveur sécurisé…

Une grande opération d'amélioration de la sécurité des usagers du lycée Bon Sauveur a été lancée ces dernières semaines. Après l'installation de radars pour connaître les habitudes de déplacement et de célérité des usagers des abords du lycée (que ce soit en voiture, deux roues, vélo ou à pieds), une expérimentation présentée lors d'une réunion publique va être tentée, pour une durée de six mois dans un premier temps.

Ainsi, une partie de la rue Henri-Cloppet sera mise en sens unique, entre le boulevard des Etats-Unis et la route de la Faisanderie. Il en sera de même sur une partie de la route de la Faisanderie, entre la rue Henri-Cloppet et la rue de Jussieu. Sur ces deux tronçons, il y aura un double sens cyclable. Le stationnement sera rendu, quant à lui, unilatéral : côté impair, rue Henri-Cloppet (entre le boulevard des Etats-Unis et la limite de Chatou) et côté pair, route de la Faisanderie (entre la rue Henri-Cloppet et le boulevard des Etats-Unis). Le tout, en concertation avec la ville de Chatou et les représentants des parents d'élèves de l'établissement. Au bout des six mois de cette expérimentation, un bilan sera fait avec ces mêmes acteurs, afin de déterminer la suite à donner à cette opération.

… et le lycée Alain aussi !

Du lundi 20 au vendredi 31 octobre, des travaux de réaménagement de voirie, intégralement financés par le SIVOM, ont été effectués aux abords du lycée Alain. Cela visait à améliorer la sécurité aux abords du lycée et consistait à supprimer les places de stationnement en épi et à créer un plateau surélevé de 270 m² sur la chaussée, afin d'y limiter la vitesse des véhicules à 20km/h. Quatre passages surélevés ont également été réalisés : deux, avenue de la Prise d'Eau, un au boulevard des Etats-Unis (à l'angle de la rue des Réservoirs) et le dernier, allée des Bocages, à l'angle de la rue Villebois-Mareuil. Un itinéraire cyclable est également prévu, entre la rue Gabriel-Fauré et le lycée. Les travaux de mise en place de signalisation verticale et horizontale seront terminés fin novembre sur l'ensemble de l'itinéraire.

Les Vésigondins mieux protégés

La Police municipale voit ses effectifs augmenter ! Depuis le 1er septembre, trois nouveaux agents viennent en effet d'intégrer les équipes, dont un ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) qui a réussi le concours de policier. La Police municipale comprend désormais 22 policiers, un responsable, quatre ASVP et trois administratifs. De quoi assurer encore une meilleure protection aux Vésigondins !

Vigilance à l'arrivée des fêtes

Avec les fêtes de fin d'année, de nombreuses personnes peuvent se présenter chez vous demander quelques étrennes ou vendre des calendriers : éboueurs, pompiers,... Mais certains ne sont là que pour abuser de votre générosité. Ces personnes doivent être en tenue de travail et munies d'une carte professionnelle. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la Police municipale au 06 08 16 24 92.

Soyons citoyens !

Respecter les changements de côté de stationnement toutes les deux semaines, entre 20h30 et 21h, c'est éviter les problèmes de collecte dans votre rue, de circulation des bus, mais aussi du passage des secours…

François Jonemann,
1er Maire-adjoint en charge de l'Urbanisme

LES PROJETS D'URBANISME DU VÉSINET AVANCENT

Logements sociaux rue de Verdun, Schéma de Cohérence Territoriale, éco-quartier Parc Princesse et mise en valeur de l'architecture du patrimoine, le point sur les différents projets urbanistiques du Vésinet.

Des logements sociaux rue de Verdun. Une réunion publique va être organisée par la Ville et le bailleur France Habitation, afin de présenter aux riverains l'évolution du projet architectural qui a été choisi le 17 juin 2014 pour la construction de 48 logements sociaux implantés sur un terrain situé 65 bis avenue de la Princesse / 10 bis rue de Verdun. Trois bâtiments seront ainsi créés, deux en cœur d'îlot et le troisième donnant sur la rue de Verdun, pour une surface habitable totale de 2 559 m². Chaque bâtiment comportera deux à quatre étages, dont certains en retrait et des toitures végétalisées. Deux niveaux de stationnement souterrains sont également prévus.

La Ville se protège avec le SCOT. Lors de la réunion publique du 8 octobre, les Vésigondins ont pu découvrir le SCOT, le Schéma de Cohérence Territoriale. Ce document détermine sur le long terme le territoire de la communauté de communes, fixe un certain nombre d'objectifs tels que le logement, l'emploi, les activités, les déplacements, le transport, la protection des paysages et de l'environnement. Les objectifs de constructions neuves conduiraient ainsi à l'horizon 2020, à 183 000 habitants contre 172 000 actuellement, dont 450 logements pour Le Vésinet. La Ville a d'ailleurs beaucoup travaillé pour protéger au mieux sa spécificité. Le projet du SCOT devrait être arrêté au mois de décembre par le Conseil communautaire et la protection de notre site est désormais l'un des quatre principaux objectifs de ce projet.

Le point sur le calendrier du projet éco-quartier Parc Princesse. Fin octobre, tous les travaux de démolition ont été achevés. Il ne reste plus, sur le site de l'opération, que le bâtiment A en attendant la construction du nouveau bâtiment sur le site de l'IRSN.

Le 6 novembre, la Ville et l'AFTRP ont participé au Forum des Projets urbains à Paris, afin d'y présenter le projet du Parc Princesse.

Courant novembre, les candidats à la maîtrise d'œuvre de l'éco-quartier seront choisis par l'AFTRP et la Ville avant la désignation qui aura lieu au plus tard le 15 décembre. Au cours du mois de janvier, un atelier participatif sera mis en place afin d'associer les Vésigondins et leurs associations à la conception du projet. Toutes les informations seront mises en ligne sur le site de la Ville.

Un patrimoine mis en valeur. L'AVAP (ou Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) est une servitude du PLU. Cette servitude renforcera les dispositions du PLU afin d'offrir une protection optimale de la commune. Le marché complémentaire a été signé courant octobre avec le cabinet en charge de la ZPPAUP pour sa transformation en AVAP. Le calendrier prévisionnel prévoit son approbation d'ici la fin de l'année 2015.

Maurice Elkael,
Maire-adjoint en charge de l'Équipement.

LES TRAVAUX DE LA FIN D'AUTOMNE

En cours ou terminés, le point sur les travaux de la Ville, pour le bien-être et le confort des Vésigondins.

Des projets ont abouti dans l'intérêt de tous

Pôle gare RER Le Vésinet-Le Pecq : dans le cadre de ses opérations de gros entretien des ouvrages d'art de la ligne RER A, entre la gare Le Vésinet/Le Pecq et celle de Saint-Germain-en-Laye, la RATP a réalisé des travaux de remise en état du pont de la route de Sartrouville et de la passerelle piétonne reliant la rue des Merlettes à la rue de Seine. Les travaux ont consisté au décapage et à la remise en peinture de la passerelle et au remplacement du revêtement des marches et des paliers. A la demande de la Ville, 16 marches ont été reprises entre le 20 et 24 octobre 2014.

Gymnase Matalou : revernissage du parquet du gymnase avec un tout nouveau tracé.

Théâtre Alain Jonemann : étanchéité de la terrasse du théâtre en octobre.

Ecole Centre : les revêtements de sol du préau de l'école maternelle et de l'accueil de loisirs Centre ont été refaits pendant les vacances de la Toussaint.

Eglise Sainte-Marguerite : de nouveaux lustres ont été installés dans la chapelle de l'église.

Ecole Pallu : pendant les vacances scolaires, mise en place de nouvelles portes en aluminium.

Des travaux de voirie pour redessiner le quartier de la gare Le Vésinet-Le Pecq

Côté avenue Georges-Bizet : les travaux de voirie seront terminés fin décembre et l'avenue Georges-Bizet sera rouverte à la circulation.
Côté rue Alexandre-Dumas : sur toute la rue Alexandre-Dumas, travaux de remplacement de canalisation d'eau potable en janvier et février. Les travaux de voirie auront lieu quant à eux en février.

L'Agence du Cerf

Transactions et Locations Immobilières au Vésinet

Recherchons des maisons et appartements
de standing à la vente et à la location
sur le secteur de la Boucle de la Seine.

ESTIMATION GRATUITE • EN TOUTE CONFIDENTIALITE

MERCI DE CONTACTER : Anne RAOUX • 06 85 13 93 93
09 53 06 03 34 • lagenceducerf2@gmail.com
www.lagenceducerf.com • 41 avenue Horace Vernet • **78110 LE VÉSINET**

Eiffage Énergie propose des solutions de mobilité, de sûreté, de communication et de mise en valeur du patrimoine pour construire une ville accessible, sûre et agréable.

A vos côtés, nous contribuons à l'attractivité du territoire.

EIFFAGE ÉNERGIE ÎLE-DE-FRANCE

Agence de Nanterre
Éclairage Public

28, rue Lavoisier
92016 NANTERRE Cedex
Tél. : 01 41 37 16 00
Fax : 01 47 24 54 90
ep.nanterre.energie@eiffage.com
www.eiffageenergie.com

LE CLUB GOURMET TRAITEUR

6, rue Thiers 78110 Le Vésinet
Tél. 01 30 53 25 44
www.le-club-gourmet.com

Nous sommes ouverts :
le lundi de 10h à 13h30
et de 16h à 19h30,
du mardi au samedi
de 9h à 13h30 et de 16h à 19h30,
le dimanche de 9h à 12h30.

Nos spécialités :

- Salades et verrines " fraîcheur "
- Terrines de poissons
- Tajine d'espadon aux citrons confits et aux olives
- Blanquettes de poissons
- Paella
- Mitonnée de veau aux morilles
- Parmentier de canard confit
- Saumons et poissons fumés

Chaque jour
de nouvelles spécialités
selon les arrivages
de nos petits ports de pêche

motrio au Pecq

Réparations multi marques
Climatisation toutes marques

RÉPARATEUR CERTIFIÉ MOTRIO QUALITÉ 2019

103, route de Croissy - 78230 Le Pecq
Tél. 01.39.76.58.36 - Email : alb0107@yahoo.fr

A.D.T POULAIN & FILS

Depuis 1989, travaux d'assainissement sur secteur Le Vésinet, St Germain en Laye

ENTREPRISE QUALIFIEE QUALIBAT

Raccordement d'égoût - Pompe de relevage
Viabilité - Puisard

Mise en conformité des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées - Inspection télévisée

01 30 90 11 11

Agence immobilière de Havilland

Urgent

Nous recherchons des maisons et appartements de grand standing, à Paris et en banlieue ouest, vides ou meublés, pour des cadres étrangers mutés en France pour des périodes de 1 à 5 ans.

Merci de contacter David BEHAR ou ses collaboratrices Sandrine GRAHAME et Marie TORDJMAN.

We are looking for high standard houses and flats for rent in Paris and western surburbs, furnished or unfurnished, for expatriated senior executives, staying in France for 1 to 5 years. Please contact David or his assistants.

18 RUE GOUNOD / 92210 SAINT-CLOUD / **TÉL : 01.46.02.60.60** / E-MAIL : AGENCE@DEHAVILLAND.FR
WWW.DEHAVILLAND.FR

M. Elkael, *Maire-adjoint en charge de l'Environnement et du Développement durable.*

LES DERNIÈRES INFORMATIONS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lutte contre les déjections canines, interdiction de nourrir les animaux, nouvelle réglementation des feux de cheminée, arbres replantés, le point sur les dernières informations « Environnement » du Vésinet.

Des arbres replantés avenue des Pages

Ce sont 14 cerisiers à fleurs qui vont être plantés avenue des Pages, entre la rue Henri-Dunant et le boulevard Carnot, dans le cadre du renouvellement du patrimoine arboré du Vésinet. Ils vont ainsi remplacer 20 arbres actuels qui sont à faible potentiel sur sol pauvre : érables, pommiers,... 15 de ces arbres vont être abattus et cinq seront transplantés dans la pépinière de la Ville. Afin de pouvoir replanter ces cerisiers qui donneront une belle couleur rosée à l'avenue au printemps, des travaux de creusement des fosses vont être opérés, ainsi que des travaux de réfection des trottoirs. La plantation proprement dite aura lieu durant la première semaine de décembre.

Le Vésinet lutte contre les déjections canines

Soyez civils en ramassant les déjections de votre chien sur les trottoirs et pelouses ! Ainsi, ce sont 28 distributeurs de sacs canins et cinq sanitaires canins : place de l'Eglise, place des Charmettes, pelouse de la Borde (côté boulevard de Belgique), au 65 avenue de la Princesse et rue Henri-Dunant et mis gratuitement à votre disposition.
Pour que Le Vésinet reste une ville propre où il fait bon se promener en toute quiétude pour ses semelles ! A noter également que les chiens doivent être tenus en laisse et que les propriétaires seront tenus responsables des détériorations que leurs compagnons à quatre pattes pourraient causer.

Rappel : interdiction de nourrir les animaux !

Les oies bernaches sont désormais en surpopulation et sont considérées comme une espèce animale invasive en Europe. Afin de limiter le déséquilibre de la faune sauvage des lacs du Vésinet, les nuisances sonores gênantes pour les riverains et les désagréments liés aux déjections sur les pelouses et les cheminements, l'article 4 de l'Arrêté municipal du 16 octobre 2008 interdit formellement

de nourrir les animaux vivant à l'état sauvage : ragondins, renards, canards, pigeons, oies… dans les lieux accessibles au public, notamment sur les pelouses et les plans d'eau. Tout contrevenant s'expose ainsi à une amende de 38€.

Nouvelle réglementation des feux de cheminée

Selon l'arrêté inter-préfectoral n°2013 084 002 relatif à la mise en œuvre du Plan de Protection de l'Atmosphère, révisé pour l'Ile-de-France, à partir du 1er janvier 2015, l'utilisation des foyers ouverts est interdite, même en cas de chauffage d'appoint ou de flambée d'agrément. Tout nouvel appareil individuel de combustion du bois installé doit ainsi être performant.

Renseignements auprès du service Ecologie urbaine au **01 30 15 47 28**.

LA CCBS SE TRANSFORME EN COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Au 1er janvier 2015, notre actuelle Communauté de Communes de la Boucle de la Seine (CCBS), fait évoluer sa forme juridique en communauté d'agglomération. Qu'est-ce qui va changer pour notre ville ? *Le Vésinet Magazine* fait le point pour vous.

Les avantages d'une communauté d'agglomération.

La CCBS actuellement

Les avantages sont nombreux pour la future Agglomération de la Boucle de la Seine. Son fonctionnement ne sera pas affecté, puisqu'il est déjà similaire à celui d'une agglomération. Son budget, par le biais de dotations de l'État, sera revalorisé et lui permettra d'exercer ses missions plus facilement.
La transformation en Communauté d'agglomération se traduira par un gain financier, par le biais de la dotation globale de fonctionnement, à laquelle il paraît difficile de renoncer dans le contexte actuel de réduction des ressources publiques.
Les élus communautaires sont soucieux du pouvoir d'achat de leurs concitoyens : ainsi, aucune hausse d'impôt n'est à attendre de cette transformation. Mais surtout, la future agglomération pourra peser de manière plus forte dans les nombreux sujets structurants et d'envergure : comme par exemple la redéfinition des paramètres intercommunaux, le développement des transports en commun, l'aménagement du territoire ou encore la politique du logement.

La ville du Vésinet est sollicitée pour donner son avis sur le projet de Schéma Régional de Coopération Intercommunale.

Suite à la loi MAPTAM du 27 janvier 2014, dite de « Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles », organisant les conditions de mise en œuvre de l'intercommunalité dans la grande couronne parisienne, le Préfet de la Région Ile-de-France, se basant sur les propositions des Préfets de département de la grande couronne, a présenté le Schéma Régional de Coopération Intercommunale d'Ile-de- France le 28 août dernier. Un schéma qui apporte davantage de questions que de réponses.

Rencontre avec Caroline Torno, Maire-adjoint en charge de la CCBS.

Le Vésinet Magazine : L'avis de la Ville est demandé sur ce projet…

Caroline Torno : Oui. Le Préfet de région demande l'avis des communes dans un délai de trois mois à compter de la communication de ce schéma régional. Mais ce délai est trop court et ne permet pas d'approfondir les questions de gouvernance ou de cohérence territoriale et engage l'avenir non seulement de notre ville, mais aussi de notre Communauté de communes actuelle.

LVM : Quel est l'objectif de ce schéma ?

CT : La constitution de territoire de plus de 200 000 habitants en grande couronne (art.10 loi MAPTAM) impliquerait que la CCBS s'élargisse à d'autres communes.
A l'heure actuelle, la CCBS se compose des villes suivantes : Sartrouville, Houilles, Carrière-sur-Seine, Chatou, Montesson, Croissy-sur-Seine et Le Vésinet pour un total de 172 809 habitants. Dans le projet du Préfet de Région, la CCBS fusionnerait avec la Communauté de communes de Saint-Germain-Seine-et-Forêts qui comprend 108 944 habitants (Saint-Germain-en-Laye, Le Pecq, Port-Marly, Louveciennes, Marly-le-Roi, L'Etang-la-Ville, Mareil-Marly, Fourqueux, Chambourcy, Aigremont), mais aussi la Communauté de communes de Maison Laffitte / Mesnil-le-Roi (30 134 habitants) et la ville de Bezons (28 600 habitants).

LVM : Ce projet suscite-t-il des inquiétudes pour les élus de la CCBS et du Vésinet ?

CT : Au-delà d'une proposition de mariage forcé, le Schéma Régional de Coopération

Caroline Torno, *Maire-adjoint en charge de la CCBS.*

Intercommunale ne prend pas en compte notre cohérence territoriale forte et naturelle de par sa frontière naturelle, la Seine et nous impose de nous élargir à d'autres communes. Ce Schéma régional qui n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les élus, maires ou président d'E.P.C.I., oublie également de prendre en compte notre expérience et tout ce que nous avons construit depuis la création de la CCBS.
En effet, notre Communauté de communes beaucoup plus mature en termes d'intégration de compétences et de fonctionnement, devra-t-elle supporter un ralentissement certain, compte-tenu du stade embryonnaire des autres ? La Communauté de communes de Saint-Germain-Seine-et-Forêts n'existe que depuis le 1er janvier 2014, par exemple.

LVM : Quels sont les autres oublis dans ce projet, selon vous ?

CT : Ce projet marque une absence d'évaluation des conséquences fiscales et des dotations de l'Etat. Aucune précision sur la répartition de l'actif-passif des communautés de communes n'a été envisagée, aucune analyse sur leur patrimoine, ni même leur type de fiscalité. La Communauté de communes que forment Bezons et Argenteuil, dispose d'une dette de 100 millions d'euros. Allons-nous supporter une part de cette dette en cas de fusion ? Se pose également la question du devenir des fonctionnaires territoriaux, ainsi que le mode de gouvernance qui n'a pas été évoqué. Des réponses doivent être apportées très rapidement.

LVM : Quelle sera la réponse de la Ville à ce projet ?

CT : Ce schéma régional ne répondant pas à toutes nos interrogations et au regard du délai très court dont nous disposons pour rendre un avis, l'équipe de la majorité a décidé de se prononcer de manière négative en l'absence de concertation et de réponses lors du Conseil municipal du 20 novembre dernier. Pour information, le Conseil communautaire du 19 novembre dernier a décidé lui aussi d'émettre un avis défavorable.
La Commission Régionale de Coopération Intercommunale composée entre autres du Préfet de Région et des Préfets de département, se réunira courant décembre pour un nouveau débat d'orientation à la suite des avis émis.

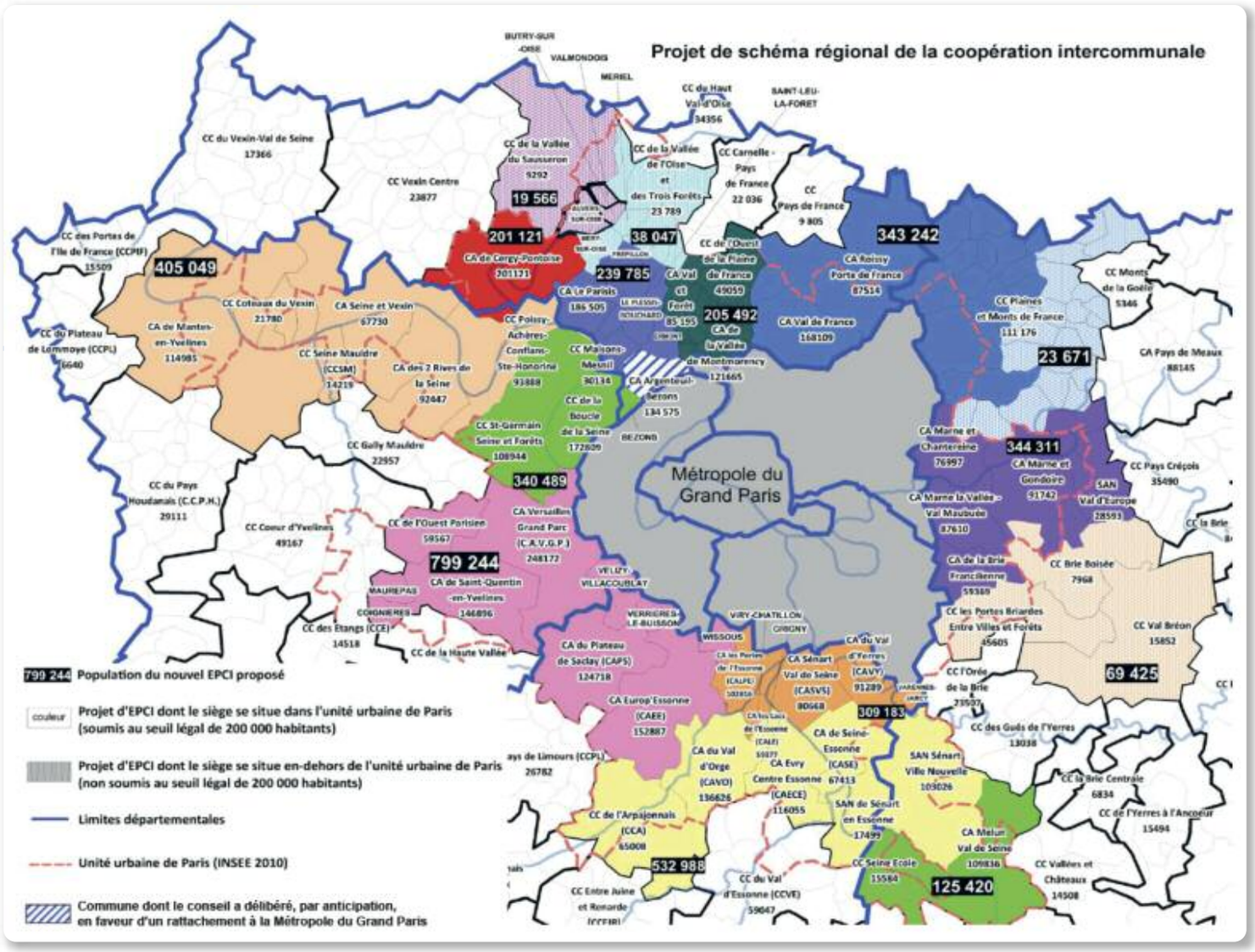

MENUISERIE CLENET SARL

Maison fondée en 1931 au Vésinet (4 générations)

TOUS TRAVAUX DE MENUISERIE

SPÉCIALISTE DU SUR MESURE :

BIBLIOTHÈQUE - PLACARD - CUISINE
SDB - TERRASSE - BALCON
PORTAIL - CLÔTURE...
FENÊTRES Bois/PVC/Alu - PARQUET...

DEPUIS LE 01/09/14 : TVA 5.5% SUR TRAVAUX D'ISOLATION, PRÊT TAUX ZÉRO, CRÉDIT D'IMPÔTS

29, avenue de l'Europe - 78400 CHATOU

Tél. : 01 39 76 03 07

www.menuiserie-clenet.com

Depuis 1946

ALAIN JOLIVEL SERRURERIE

Ferronnerie d'Art - Serrurerie

Métallerie : Marquises, portails, garde-corps...
Blindage - Serrures de sécurité VAK - Coffres forts
Automatismes FAAC - Portes de garage
Volets roulants - Fenêtres rénovation PVC

ÉTUDE ET DEVIS GRATUITS

Tél. : 01 30 53 01 74
5, rue Albert Joly - 78110 LE VESINET
www.jolivelserrurerie.com - jolivela@wanadoo.fr

Ets ROSSI et Cie

Bâtiments et travaux publics

Maçonnerie - Ravalements
Carrelages

33, rue du Président Wilson - 78230 LE PECQ
Tél. 01 39 76 65 77 - Fax : 01 30 15 02 66

PARENTON & FILS

Chauffage - Climatisation
Couverture - Plomberie
Ventilation

11, rue Auguste Bartholdi 78240 Carrières-sur-Seine
Tél. 01 39 76 15 98 - Fax : 01 39 76 07 57
E-mail : parenton.fils@gmail.com - www. plomberie-chauffage-parenton.fr

5 000 euros de crédits d'impôts

Installateur certifié QualiPac 2014

Au vésinet

réduisez votre facture de chauffage jusqu'à 75 % !

Grâce à l'aquathermie, cette maison de 300 m² peu isolée qui a conservé ses radiateurs d'origine est

Chauffée à 20°C pour 1 500 € / an

Pour visiter l'une de nos installations au Vésinet ou obtenir des renseignements
appelez-nous au 06 10 10 46 36

Moins de CO_2

Aquathermie.fr - Energies renouvelables - notre site www.aquathermie.fr

ISAMBERT ELECTRICITE

Depuis 1968

CHAUFFAGE
ECLAIRAGE
VENTILATION
INTERPHONE
AUTOMATISATION
DE PORTAILS

RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

01 39 76 82 62

Fax : 01 39 76 02 96
www.isambert-electricite.com
105 bis, route de Croissy - 78230 Le Pecq-sur-Seine

Artisan depuis 1979

J. F. Guillemeau

Peinture - Décoration
Chaux Italienne - Ravalement

01 39 76 97 00

24, rue du Marché - 78110 Le Vésinet
www.jfgpeinture.com - email : jfgpeinture@orange.fr

ET DE CHOULOT, ÉMERGEA LE VÉSINET…

Sans le Comte de Choulot, point de Vésinet. La Ville lui a rendu doublement hommage en ce 150e anniversaire de sa mort : par un spectacle présenté au Wood Cottage le 21 septembre et lors d'une exposition rétrospective au Théâtre du Vésinet-Alain Jonemann du 3 au 9 novembre derniers. *Le Vésinet Magazine* revient sur la vie d'un paysagiste d'exception sans qui notre ville n'aurait pas le même visage.

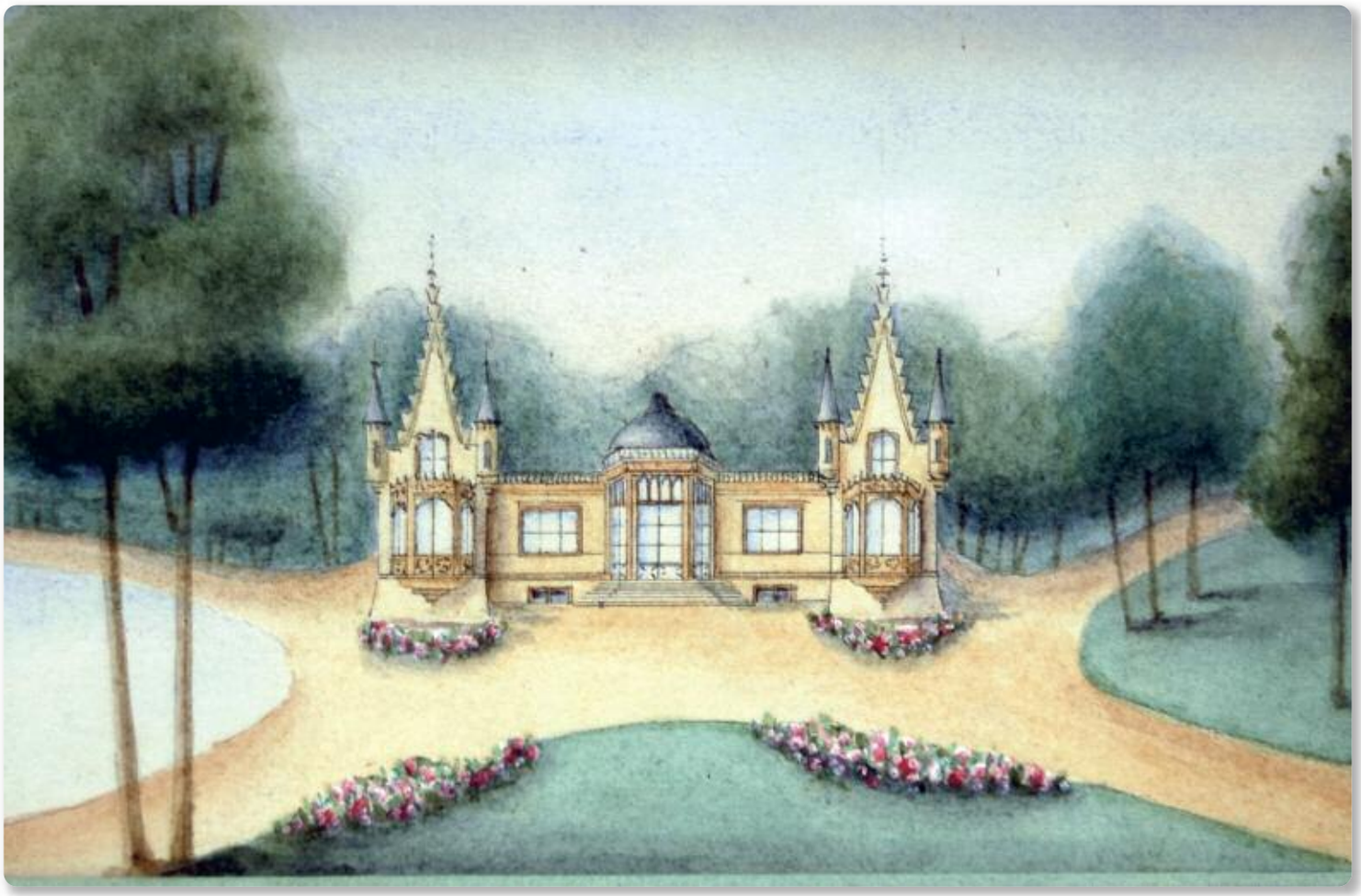

Après avoir quitté en 1830 Chantilly et sa vie de cour, à la suite du départ de Charles X, après avoir mis fin à sa période de « globe-trotteur » au service de la duchesse de Berry, le Comte de Choulot va s'installer avec sa famille dans sa demeure de Mimont, acquise dans les années 1820 et, tel Candide, va s'attacher à cultiver les jardins.

L'Art des jardins. Quand et où a-t-il conduit ses premiers projets ? Il ne l'a pas indiqué et on ne l'imagine guère avant la fin des années 1830. Ses livres de comptes indiquent bien qu'entre 1845 et 1846 il a déjà travaillé dans 24 propriétés, mais on ne sait cependant pas combien de parcs il avait déjà conçus et réalisés avant cela. Il ne semble pas avoir joint de liste à la première édition de *L'Art des jardins* en 1846, qui lui permet d'acquérir une certaine notoriété. Mais une chose est sûre : il n'a pu manifester sa compétence, exposer avec clarté sa méthode et ses principes de composition des paysages, sans disposer d'une bonne expérience.

La première liste de parcs est publiée avec la 2e édition, en 1855. Ils sont au nombre de 148 ! Et en 1863, avec la 2e liste pour la 3e édition, on passe à 268, soit 120 de plus en l'espace de huit ans, cadence plutôt impressionnante ! En ajoutant ceux qui seront postérieurs, on arrive à un total de 283, dont quatre à l'étranger (trois en Italie et un en Suisse) et 279 répartis sur 53 départements. Les deux les plus riches en parcs Choulot sont, de loin, la Nièvre (54 parcs) et le Maine-et-Loire (33).

Sa clientèle. Son carnet d'adresses abondait en personnes qu'il avait connues dans les cercles légitimistes, marquis, comtes, vicomtes, barons. Le bouche à oreille lui fit la meilleure propagande au fil du temps et sa clientèle s'élargit peu à peu à des dignitaires du Second Empire (Persigny, ministre de l'Intérieur), à des mairies (Clermont-Ferrand, Cognac)…

Sa manière de travailler. Après s'être rendu sur place et fait des relevés, il remplit des carnets entiers d'esquisses et de croquis. Il confie ensuite à son épouse le soin de dessiner et d'aquareller le projet, de calligraphier dans un cartouche le nom du propriétaire, l'année, la désignation du site.

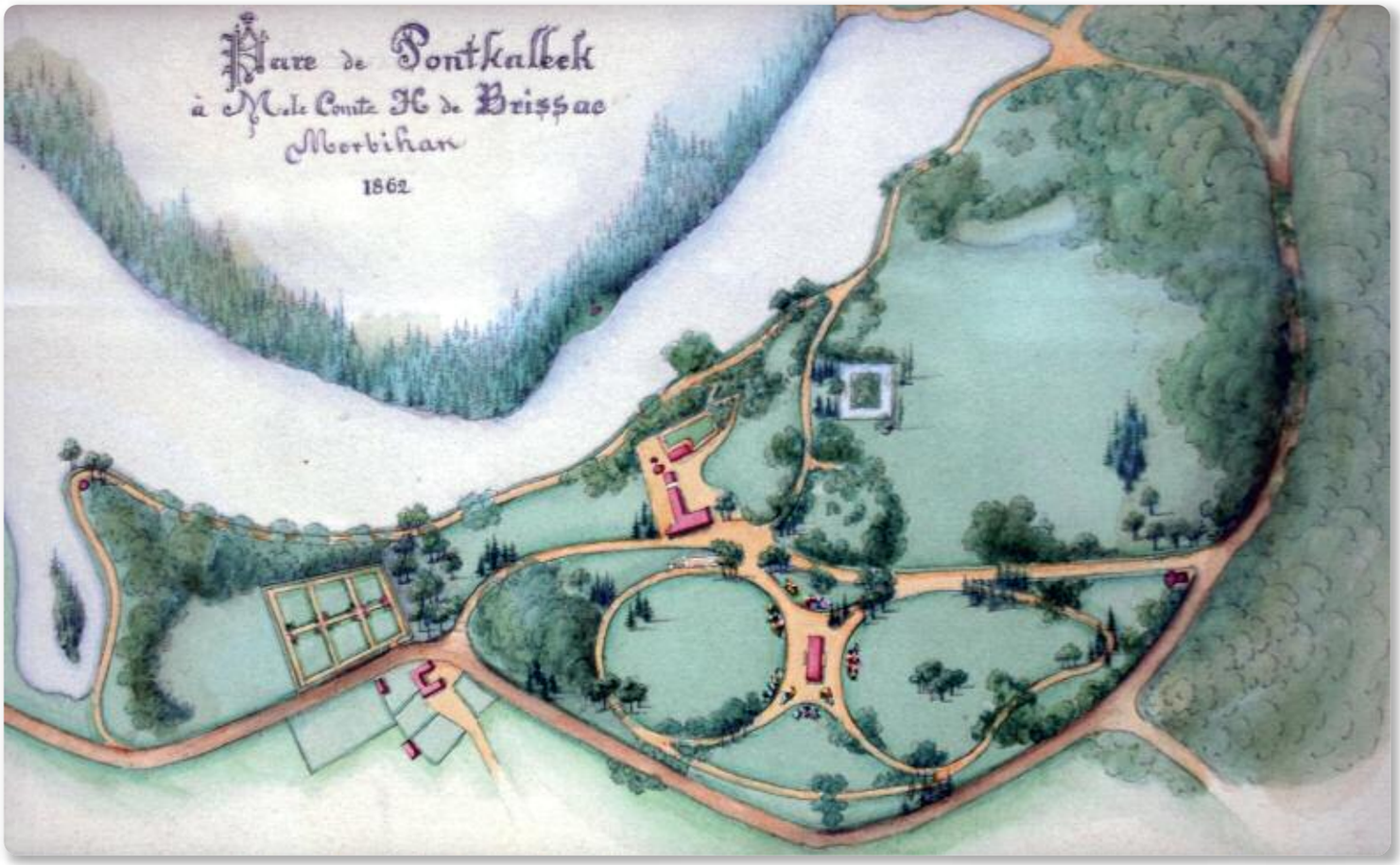

Handicapée, elle travaille à plat-ventre sur une planche. Elle identifie par une légende les points particuliers de la composition, en particulier les « fabriques » dispersées et numérotées dans le paysage. Ces petits édifices sont représentés de part et d'autre du projet, à raison de trois de chaque côté : bancs couverts, passerelles, huttes, ruchers, cabanes de cygnes… Les parcs sont généralement « agricoles et paysagers », la partie paysagère, d'agrément (allées, plans d'eau et rivières) et de promenade à cheval se trouve face au château. Le potager est placé à l'arrière ou sur un des côtés.

Le projet qui mesure en général 1,20 x 0,80 m peut être remis au propriétaire, accompagné de plans d'exécution sous forme de calques. Un étui en métal protège l'œuvre (et lui assurera une bonne conservation).

La présence de Choulot au Vésinet. Dans la 3e édition de *L'Art des Jardins* parue en 1863, Choulot ajoute un chapitre XI consacré en 12 pages au Vésinet. C'est en 1856-57 que la Société Pallu et Cie est devenue propriétaire de la forêt impériale du Vésinet avec l'objectif d'en faire un lieu de villégiature, *« le séjour délicieux des hommes qui, fatigués des bruits de Paris et des préoccupations du travail, aspirent après le calme et le repos de la campagne »*, écrit Choulot.

Alphonse Pallu a fait alors appel au talent du comte de Choulot pour lui confier l'aménagement du site. *« Je fus enchanté d'être appelé par M. Pallu à le seconder dans ses projets de transformations. J'avais là une grande page pour appliquer et développer les principes de ma nouvelle méthode, le public pour juge et appréciateur de leurs résultats »*. Un engagement fut conclu entre les deux hommes portant sur les années 1858, 1859 et

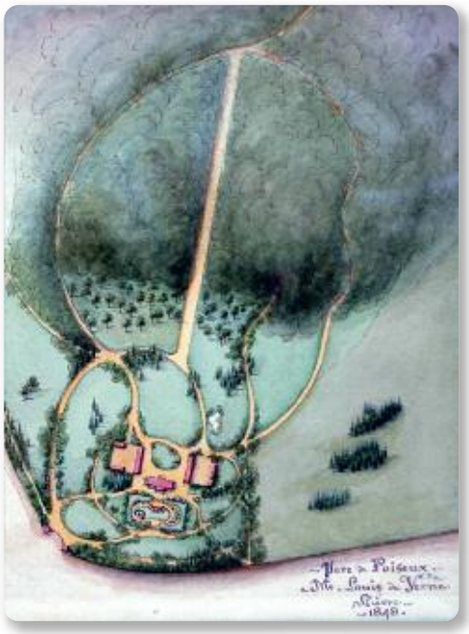

1860 pour 12 000 frs par an. Choulot est venu en tout 64 fois au Vésinet entre juillet 1857 et le 29 novembre 1863. En fait le comte de Choulot ne verra pas son œuvre majeure achevée (ce n'est qu'en 1866 que le lac des Ibis sera mis en eau). Il décédera le 4 avril 1864 chez lui, à Mimont. Sa sépulture, qu'ont rejoint celles de son épouse et de son fils, est au cimetière voisin de Parigny-les-Vaux.
L'hommage rendu par Le Vésinet à Choulot est gravé, d'une part, sur la stèle commémorative qui l'associe à Alphonse Pallu devant le bureau de Poste boulevard Carnot et d'autre part, sur les plaques en bois guidant le promeneur tout au long de la coulée du Comte de Choulot qui suit le tracé de l'allée de la Gare.

Le paysagiste visionnaire. Si l'influence des jardins anglais, très à la mode aux XVIII[e] et XIX[e] siècles, est certaine, Choulot considère qu'il ne faut pas les copier chez nous, le climat et la taille des propriétés étant par trop différents. A l'inverse il nous dit que *« malgré le génie de Le Nôtre, ses jardins sont compassés, cérémonieux comme la société de son temps »*.
Voici deux principes clés : *« Il ne suffit pas de dessiner un parc, mais il faut le peindre »*. Et, quelques lignes plus bas : *« Le plan d'un parc exige non seulement l'investigation minutieuse du pays, mais l'étude approfondie, sur place, de toutes les combinaisons auxquelles peuvent se prêter les accidents du terrain, les arbres déjà existants et la direction des lignes vers le point de l'horizon le plus favorable à l'effet général »*. Choulot exalte le respect et la supériorité de la nature, l'harmonie et l'unité des sites qu'il faut saisir, admirer et mettre en valeur.
Le *« dessinateur de jardins »* doit être cultivé, connaître les lois de la perspective, avoir le sentiment du beau et du vrai, être observateur et rigoureux, connaître la peinture et la sculpture, être pédagogue envers le propriétaire, ses exigences… et son budget.
Les *« coulées »* - c'est Choulot qui a inventé le terme - sont un élément essentiel et caractéristique de ses parcs, comme c'est le cas au Vésinet. Elles structurent le paysage et reposent l'œil, dégagent les espaces. Leur direction, comme celle des routes doit tenir compte du *« cours du soleil »*. Une coulée est, selon Choulot, une prairie ouverte à l'intérieur d'un bois.
Les derniers mots de *L'Art des Jardins* sont significatifs de la conviction du Comte de Choulot : *« l'art des jardins n'est pas un métier, mais un art véritable »*.

Alain-Marie FOY
Maire honoraire du Vésinet
Président de l'Association des Parcs Choulot et de leurs Amis

Entretien avec Benoît de Choulot, descendant du Comte.

Le Vésinet Magazine : Vous êtes paysagiste. Est-ce l'influence de votre aïeul, le Comte de Choulot ?
Benoît de Choulot : A vrai dire, je suis né avec un crayon dans la main. J'ai toujours dessiné pour moi et des amis et j'ai été pris par ce virus. Que mon aïeul fût paysagiste n'a pas été du tout déterminant dans mon orientation de carrière. A la maison, on parlait surtout de son action de gentilhomme légitimiste, de son anoblissement par Louis XVIII, de son action auprès de la duchesse de Berry, de son amitié avec Chateaubriand. On abordait très peu le reste. Mais au bout de dix ans d'activité, j'ai pris le temps de travailler sur ses écrits et je me suis aperçu que j'utilisais 80% des grands principes qu'il utilisait ! Nous avions la même sensibilité. Je me sens chez moi dans un parc Choulot que j'aurais sans doute pu dessiner ainsi. Beaucoup de ses principes de paysagisme sont applicables de nos jours, même dans les petits jardins. C'est tout un art de vivre, quand on dessine un jardin avec cœur, c'est une mise en valeur de l'architecture de la maison. Il ouvrait les jardins de l'extérieur pour s'approprier le paysage, pour donner l'impression que le jardin est plus grand. La méthode et les théories du Comte de Choulot sont précurseurs de l'écologie actuelle. On ressent de sa part un très grand respect de la nature existante et il avait l'art de la mettre en valeur.

LVM : En tant que maire de Thauvenay (18), appliquez-vous dans votre politique des principes de paysagisme ?
BdC : C'est une petite commune, mais l'urbanisme est pensé pour les années à venir avec des coulées vertes, des sentes piétonnières, des espaces ouverts, des voiries peu larges avec des banquettes anglaises. Et ça a totalement été accepté et compris par l'équipe municipale et la population.

LVM : Vous venez souvent au Vésinet ?
BdC : Oui, j'y viens régulièrement. J'y emmène notamment des étudiants chaque année, car je suis aussi conférencier sur les jardins des 18e et 19e siècles à l'Institut Supérieur des Arts. J'espère que les Vésigondins se rendent compte de la richesse exceptionnelle de l'urbanisme paysager de leur ville et qu'il faut conserver cet atout majeur.

Biographie du Comte de Choulot

Né à Nevers, le 12 pluviôse an II (31 janvier 1794) et issu d'une très ancienne famille de la noblesse nivernaise, le jeune Paul de Lavenne affirme avec ferveur son attachement à la dynastie des Bourbons. En février 1814, il est le premier à hisser leurs couleurs sur la tour de Bourges, lors du retour en France de Monsieur frère du roi (futur Charles X). Quelques années plus tard, il est admis dans les prestigieux régiments des Gardes-du-Corps rétablis par Louis XVIII.

Le Comte côté cour. En 1821, il entre au service d'un des plus grands seigneurs de l'Ancien Régime, le duc de Bourbon, prince de Condé. D'abord gentilhomme ordinaire à la cour du duc, il en devient Aide de Camp (1826) puis Capitaine général des chasses (1827). En 1824, chevalier de Lavenne et sire de Choulot, il est élevé au titre de Comte. Mais en quelques années, il voit son univers s'effondrer. En 1826, un grave accident de chasse le laisse pour mort. Il reçoit les derniers sacrements, mais il s'en sort avec des séquelles qui le handicaperont toute sa vie. En 1830, la Révolution de Juillet chasse du trône la famille à laquelle il a voué sa vie. Quelques semaines plus tard, la mort tragique et mystérieuse du dernier des Condés le prive de son plus solide soutien.

Indéfectiblement fidèle à la branche aînée « légitime » des Bourbons, Choulot lie alors son destin à la cause de l'héritier présomptif, Henri, duc de Bordeaux et à sa mère, l'intrépide duchesse de Berry. Durant deux ans d'aventures romanesques, Marie-Caroline, duchesse de Berry, régente autoproclamée, tente de rallier à sa cause la noblesse provinciale et les souverains européens. En fidèle ambassadeur, Choulot parcourt le

continent en tous sens pour plaider sa cause, de l'Italie à Moscou, de Varsovie à Prague, à Paris et à Nantes, jusqu'à la forteresse de Blaye où la duchesse est emprisonnée et dont il sera un des rares visiteurs. L'aventure s'achève en tragi-comédie italienne. Marie-Caroline, enceinte, remariée à un comte sicilien, Hector Lucchesi-Palli, est exilée hors de France. Choulot semble resté à son service, puisqu'il écrira lui-même lui avoir *« demandé sa liberté »* seulement en 1845.

Et côté Jardins. Titré mais sans fortune, il doit selon sa propre expression *« réparer, dans l'intérêt de mon fils, la brèche que j'ai faite à ma petite fortune »* [comprendre : en se dévouant à la cause perdue et ruineuse de la duchesse de Berry]. Il en est réduit à monnayer ce que jusqu'alors, il pratiquait comme un passe-temps : *L'Art des jardins*. Choulot, paysagiste amateur, avait auprès de ses concurrents ou collègues une solide réputation. On le mentionne dans divers ouvrages de paysagistes de la fin du XIXe et du début du XXe siècles. On lui reconnaît une « méthode » bien à lui, contrairement à nombre de ses contemporains.

Jean-Paul Debeaupuis
Président du Syndicat d'Initiative et de Défense du Site du Vésinet.

L'Art des jardins

On peut se procurer le livre du Comte de Choulot, *L'Art des Jardins*, auprès du Syndicat d'Initiative et de Défense du Site qui l'a réédité en fac-similé.

ANTOINE ET CHARLOTTE : LES GLOBE-TROTTEURS DU CŒUR

Ils sont jeunes, viennent de terminer leurs études et font le tour du monde pendant un an, avec dans leurs sacs à dos, une caméra et un stylo. Antoine et Charlotte vont certes découvrir la planète, mais aussi et surtout rencontrer des enfants dans un but humanitaire...

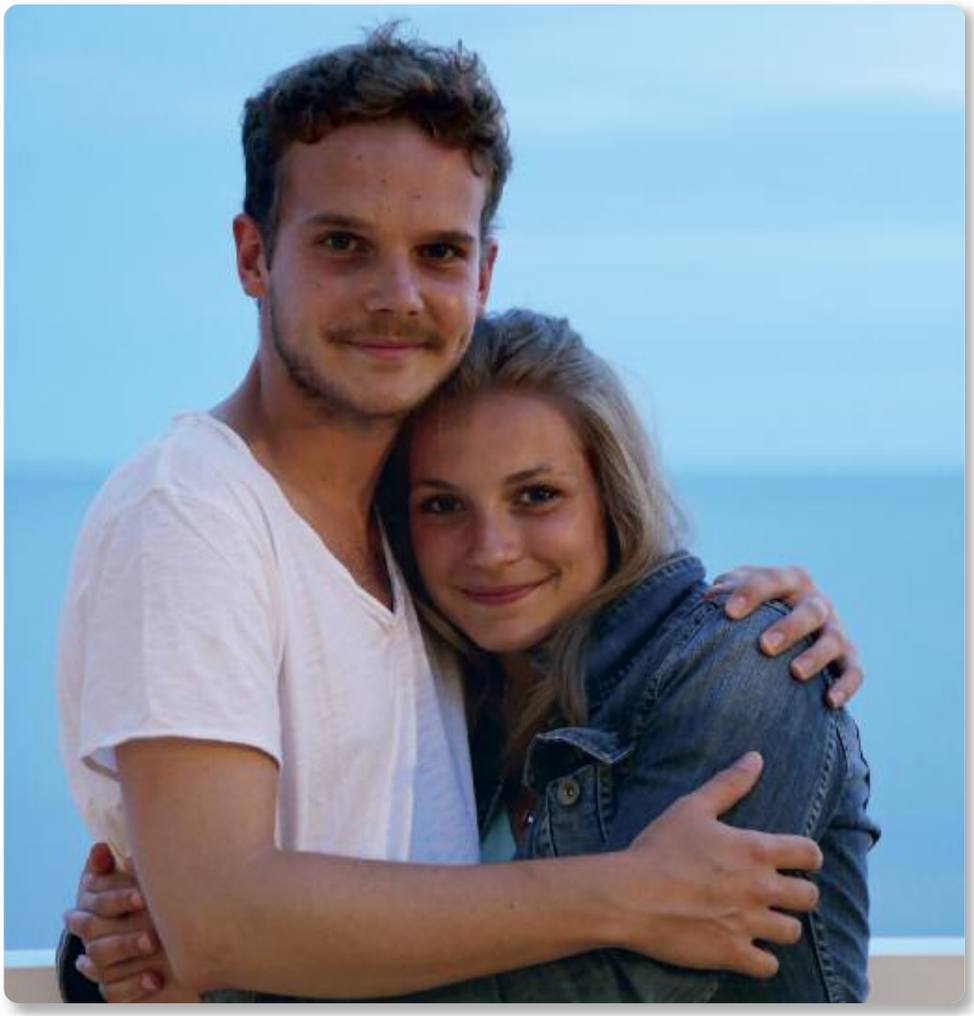

A leur premier rendez-vous, la Vésigondine Charlotte Chenevier, 22 ans et le Neuilléen Antoine Prénaud, 24 ans, s'étaient lancé le défi qu'ils feraient un jour le tour du monde ensemble. C'est désormais chose faite, depuis le 11 septembre dernier. Leurs études terminées (sciences politiques avec master de communication pour Charlotte et école de journalisme audiovisuel pour Antoine), les voici en vadrouille aux quatre coins de la planète pour un an. Mais leur périple n'a pas seulement une vocation touristique. L'humanitaire s'est également invité dans leur parcours.

Chaînons d'espoir. *« Nous sommes tous les deux des amateurs de voyage, mais nous voulions en parallèle offrir nos compétences au service d'une association dans chaque pays que nous visiterions »*, explique Charlotte. La rencontre avec « La Chaîne de l'Espoir » a été déterminante pour le jeune couple. En effet, cette association, graine germée de « Médecins sans frontières », vient en aide aux enfants malades, tout en s'intéressant de près à leur éducation. *« Nous avons donc contracté un partenariat avec eux et nous nous sommes engagés à faire des reportages sur chacune de leurs antennes : écrits pour Charlotte et vidéo pour ma part. Ainsi, nous exerçons notre savoir-faire, tout en étant utiles ! »*, renchérit Antoine. Ainsi, après six mois de préparation intensive, sur les quinze pays que vont traverser les globe-trotteurs, sept bénéficient d'une antenne de l'association humanitaire.

Un film et un livre. En parallèle, Antoine va réaliser un documentaire de 52 minutes sur leur voyage et les différentes rencontres qui ne manqueront pas d'en découler, tandis que Charlotte écrira un livre sur leur expérience commune. Par ailleurs, pour venir en aide aux enfants malades, à leur manière, ils ont eu une idée pour le moins originale : dans chaque pays visité, ils vont demander aux enfants qu'ils rencontreront de monter, avec eux, un spectacle de quelques minutes (danse, chant, saynètes, etc) qui sera filmé et diffusé aux jeunes malades des hôpitaux de la Chaîne de l'Espoir. *« Nous souhaitons faire passer un message de solidarité pour tous les enfants malades, de la part de tous les enfants du monde »*, sourit le jeune couple.

L'aventure commença au Vésinet. Mais si ce projet a pu voir le jour, c'est aussi grâce au Vésinet. En effet, alors que l'envie de travailler avec des enfants les taraudent, Charlotte et Antoine rencontrent la coordinatrice des accueils de loisirs, Sandrine Chantrier qui retrouve Charlotte qu'elle avait connue enfant. Après discussion, l'idée de créer un spectacle avec les animateurs et les enfants de l'accueil de loisirs des Merlettes devient concrétisation. *« C'était une sorte de test pour nous et au final, c'était très chouette »*, souligne Antoine. *« Nous avons monté une histoire à partir des animaux du château des Merlettes, trois poules et une tortue. C'est devenu une fable sur le voyage, avec un spectacle tout en ombres chinoises et des figurines en carton »*, poursuit Charlotte, également conteuse de l'histoire, pendant qu'Antoine filmait le tout, ainsi que les coulisses. *« Les enfants nous donnaient des conseils pour notre voyage et ce petit film sera diffusé dans les hôpitaux à destination d'enfants malades »*, conclut-elle.

Pour suivre leurs aventures :
www.leverderideau.voyage
Retrouvez le spectacle des Merlettes et ses coulisses sur :
https://www.youtube.com/watch?v=M7mdZBucfJc
et https://www.youtube.com/watch?v=e94-6SZYYRc

Emmanuelle Vincent
La maison de La beauté
En décembre, 15%
de vos produits et soins cadeaux
vous sont remboursés en Bons d'achat
18 place du marché - 78110 LE VESINET
Tél. : 01.39.76.59.10 - www.emmanuelle-vincent.fr
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h

Auberge des 3 Marches
Hôtel-Restaurant
Produits frais et fermiers - Spécialités du Sud/Ouest
Salle privée
Menu 39€ • Formule déjeuner à partir de 19€
Tél. : 01 39 76 10 30
15, rue Jean Laurent • 78110 Le Vésinet (Place de l'Église)
www.auberge-des-3-marches.com • E.mail : aubergedes3marches@yahoo.fr

Après Bougival,
la Voglia vient
de s'installer
à CHATOU
Restaurant
La Voglia
Spécialités Italiennes, pizzas,
l'établissement est ouvert 7/7 jours
Soirée Jazz
le 15 janvier 2015
Tél. : 01 39 52 57 55
2 place Maurice Berteaux - 78400 CHATOU

COIFFEUR HAIRSTYLIST
LE SALON
Votre styliste :
Jean-Marc
et son équipe
55 bis, Boulevard Carnot
78110 LE VESINET
avec ou sans rendez-vous
du mardi au samedi
de 9h à 19h30
et le jeudi jusqu'à 21h
01 39 76 12 42

optique coloos audition
Votre vue le vaut bien
essilor
amplifon
Votre vue le vaut bien
Venez découvrir nos collections exclusives
CRÉATEURS
Tiers payant 100% Mutuelles agréées - 2ème Paire offerte*
Ouvert du mardi au samedi de 9h15 à 12h30 et de 14h30 à 19h15
14 rue Thiers | 78110 Le Vésinet | 01 39 76 04 71
www.optiquecoloos-levesinet.com
*Voir conditions en magasin

laforêt
32 rue du Maréchal Foch
78110 Le Vésinet
01.75.93.90.40
vesinet@laforet.com
Avec 750 AGENCES FRANCHISÉES, le réseau LAFORÊT
est un acteur majeur du marché immobilier.
Pour ACHETER, VENDRE, GÉRER ou LOUER, vous bénéficiez
d'un INTERLOCUTEUR au VÉSINET qui met son SAVOIR-FAIRE
au service de votre PROJET IMMOBILIER.
VENEZ NOUS RENCONTRER
AVEC LE MANDAT FAVORIZ,
PROFITEZ DU MEILLEUR DES SERVICES LAFORÊT :
VISIBILITÉ, ACCOMPAGNEMENT, EFFICACITÉ
NOTRE OBJECTIF, LA VENTE DE VOTRE BIEN.
GARANTIE APRÈS-VENTE 1 AN
laforêt
la vie, la maison, laforêt.
www.laforet-le-vesinet.com

POISSONNERIE DU VÉSINET
Pensez à commander
vos plateaux
de fruits de mer pour
les fêtes de fin d'année
à partir du 15/12/2014.
Un ticket de manège sera
offert aux enfants au magasin
Tél.: 01 39 76 02 85
9, rue du Maréchal Foch - LE VÉSINET

Catherine Politis, *Maire-adjoint en charge de la Culture.*

DE LA MAGIE ET DU CŒUR

Les **30 et 31 janvier 2015**, à 20h30, vous avez rendez-vous avec la magie, grâce à la 15e édition du Festival Européen de l'Illusion et des Arts Visuels, au théâtre A. Jonemann. Organisé par le Rotary Club Le Vésinet, ce festival, en plus de proposer des numéros exceptionnels, finance des actions humanitaires. Pour cette édition, il s'agira de l'éradication de la Polio dans le monde, de l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque qui veille sur les enfants souffrant de malformations cardiaques et d'une association locale qui vient en aide à des familles défavorisées. Plus de 1 300 spectateurs sont attendus. Réservez vite vos places auprès du théâtre ou au **01 30 15 66 00**.

NOËL EN MUSIQUE

Deux concerts événementiels sont programmés le **samedi 6 décembre**. A 11h, place de l'Eglise, ne manquez pas le concert de l'Harmonie junior du Conservatoire et de l'Orchestre de cuivres de l'Harmonie municipale.

Et comme chaque année, la Ville offrira à tous les Vésigondins, en l'Eglise Sainte-Marguerite, le traditionnel concert de Noël, interprété par les professeurs et des élèves du Conservatoire. Dès 20h00, Bernard Grouchko, Maire du Vésinet, Chantal Godest, Maire-adjoint en charge des Affaires sociales et Catherine Politis, Maire-adjoint en charge de la Culture, seront tout particulièrement heureux d'accueillir les seniors. Le programme sera centré sur *les Quatre saisons* de Vivaldi.

LES RENDEZ-VOUS DU CONSERVATOIRE

Dans le cadre de sa Saison musicale, le Conservatoire propose à ses élèves un master class d'Igor Volochine, professeur de violon à l'Ecole Normale de Musique de Paris, le **dimanche 7 décembre** de 9h30 à 12h30.

Il sera suivi à 16h d'un concert de Xavier Vercken, professeur de percussions du Conservatoire, à l'Auditorium.

Et le **dimanche 18 janvier** à 16h, toujours dans l'Auditorium, un concert-conférence autour de la musique russe rendra hommage aux plus grands compositeurs soviétiques, mais aussi à certains plus méconnus. Entrée libre.

A VOS LIBRAIRIES !

Le samedi 10 janvier, à 16h, le Vésigondin Jean Chezaubernard dédicacera à la Plume Enchantée son dernier ouvrage coécrit avec Didier Le Gorrec, *Marketing de marque et stratégie*. Ou l'art et la manière de mieux communiquer, grâce au contenu de marque.

CAFÉ CULTUREL

Mata Hari est-elle coupable ou innocente ? Réponse le **dimanche 25 janvier**, à 16h. Retour au « Temps des cathédrales » le **dimanche 8 février** à 16h. Ces deux Cafés culturels se dérouleront dans un lieu d'exception, le Wood Cottage (122, boulevard des Etats-Unis). Entrée libre.

A VOS AGENDAS !

Pour les jeunes cinéphiles

Deux nouveaux rendez-vous Croque-ciné attendent les jeunes Vésigondins : le **mercredi 17 décembre**, à 14h30, avec le film *Le chant de la mer* (à partir de 5 ans) et le **mercredi 14 janvier**, à 14h30, avec le grand classique de Jacques Demy, *Peau d'âne*.

Les petites Conférences de la Boucle pour tout savoir !

Avis aux jeunes qui ont soif de connaissances ! Deux Conférences de la Boucle sont prévues au cinéma Jean Marais prochainement : un atelier Philo « Justesse et Justice », animé par Jean-Louis Gardette, le **samedi 6 décembre** à 15h et une conférence spéciale « Métier d'archéologue » le **samedi 24 janvier** à 15h.

Un conteur musicien à la Bibliothèque

Vendredi 12 décembre, à 18h, un spectacle familial à partir de 7 ans est organisé par la Bibliothèque. Elle accueillera le conteur musicien François Vincent qui présentera sa dernière création à succès, *Le dattier du sultan de Zanzibar.*

Les concerts de l'Harmonie

Les adeptes de l'Harmonie municipale ont deux rendez-vous musicaux avec elle. Outre ses animations musicales le temps du Marché des Jumelages, les 50 musiciens de sa formation donneront un concert de Noël le **dimanche 21 décembre** à 16h, en l'église Saint-Léger, à Saint-Germain-en-Laye.

Maurice Denis s'expose

Ne manquez pas jusqu'au 4 janvier l'exposition *Beautés du ciel : décors religieux de Maurice Denis au Vésinet*, au Musée départemental Maurice Denis (2 bis, rue Maurice Denis à Saint-Germain-en-Laye).

L'IMPROVISIBLE DIDIER LOCKWOOD

On ne présente plus le jazzman Didier Lockwood qui, ces dernières années, s'est spécialisé dans l'improvisation musicale. Il sera sur la scène du théâtre Alain Jonemann, le mardi 27 janvier à 20h45 pour un spectacle totalement… *Improvisible* ! Rencontre.

© Philippe Levy-Stab

Le Vésinet Magazine : Vous êtes un musicien de formation classique. Comment vous êtes-vous spécialisé dans le jazz ?
Didier Lockwood : Ce fut par le biais de mon frère aîné, Francis, qui était déjà pianiste de jazz et qui m'y a initié. J'entendais régulièrement cette musique chez mes parents. Mais ce fut compliqué finalement de passer du classique au jazz. Un peu comme si on sortait de prison en s'évadant : il faut s'acclimater à la liberté. Mais à la suite d'un accident, j'ai dû me servir de mon violon comme d'une guitare et c'est comme ça que j'ai découvert le plaisir de l'improvisation et que j'ai pris goût à cette liberté.

LVM : Vous vous êtes spécialisé dans l'improvisation musicale…
DD : L'improvisation est devenue un art de vivre pour moi, même si la vie s'improvise d'elle-même. J'aime la surprise. J'essaie le plus possible d'écouter mes sens, de ressentir pleinement les choses, afin de faire entendre aux autres ce qu'ils ont oublié.

LVM : Comment est née votre collaboration avec Alain Sachs, connu pour mettre en scène Le Quatuor ?
DD : C'est la première fois qu'Alain se décide à aller à l'encontre de ce qu'il fait habituellement, d'être en abîme et de me mettre en abîme tous les soirs. C'est une démonstration de la fragilité et du danger qui permet de sortir des mêmes normes, des mêmes codes que l'on rencontre tous les jours.

LVM : Qu'est-ce qui attend les Vésigondins avec ce spectacle, *Improvisible* ?
DD : Avec *Improvisible*, le public est également acteur. Je suis comme une sorte de professeur qui prépare son cours devant ses élèves et ces derniers sont différents d'un soir à un autre. D'ailleurs, le public n'est jamais le même et rien ne peut être répété deux fois. Mais pour que ça fonctionne, il faut que le public soit prêt à participer. Sinon, on pourrait faire un spectacle basé sur le silence… Le but est d'embarquer les spectateurs dans un positionnement qu'ils ne connaissent pas encore, celui du processus de création. Je parle franchement au public : en étant dans l'improvisation, à partir de thèmes tirés au sort, par exemple, on ne peut pas tricher. C'est ce qui fait que ça fonctionne aussi bien.

LVM : Quand on a une carrière aussi longue que la vôtre, comment trouve-t-on encore l'énergie de se renouveler ?
DD : Pour moi, la musique, c'est comme avoir l'énergie de se lever le matin, de respirer, ce n'est pas vivre en automatisme. Depuis que je suis petit, je vis chaque minute pleinement. Il faut sortir de ses petites habitudes qui nous conservent dans nos peurs et nous entraînent dans une sorte de cécité. De nos jours, on ne sait plus voir, ni entendre, il faut donc aller vers l'aventure, ne pas avoir peur de se perdre. Ma musique, c'est une tentative d'évasion. Le but de l'art est de créer des choses à voir et à entendre.

LVM : Quels sont vos projets ?
DD : On a créé ce spectacle aux Bouffes Parisiens le 22 novembre dernier et j'ai enregistré un disque avec mes musiciens et ce sera un album très iconoclaste, totalement improvisé également. Je m'aperçois que c'est ce que j'aime faire en ce moment : je n'aime plus devoir travailler, avoir le trac avant de rentrer en scène. Ce que je fais est en dehors du temps et le public est tout aussi étonné que moi à chaque fois. Comme je leur dis en commençant le spectacle : ce sera pour le meilleur ou pour le pire !

Catherine Politis, *Maire-adjoint en charge de la Culture.*

LES INTERVIEWS CULTURE

Ils seront sur la scène du théâtre Alain Jonemann et nous les avons rencontrés. Retrouvez l'intégralité de ces entretiens sur notre site, rubrique « Les Interviews Culture ».

L'Ecole des femmes, le mercredi 17 et le jeudi 18 décembre, à 20h45. Rencontre avec Philippe Adrien, metteur en scène.

© Sautelet

Le Vésinet Magazine : Pourquoi mettre en scène cette pièce de Molière ?

Philippe Adrien : L'Ecole des femmes est un des fleurons de la littérature dramatique classique. Elle conte l'histoire d'un homme mûr confronté au surgissement de la passion pour une jeune fille et à mon âge, ça me parle très directement. Cette pièce est une merveille de langue et de goût, il y a là une grande allégresse, je l'associe au retour du printemps !

LVM : Elle a été souvent représentée, qu'avez-vous apporté de nouveau dans votre mise en scène ?

PA : Ici, le décor est celui de la cour d'une ferme au bord d'une petite ville de province, ce n'est pas un traitement naturaliste, plutôt une installation d'éléments significatifs. J'ai tenu à éviter aussi les costumes 17e très contraignants, nous avons plutôt pensé à la fin du 19e qui est une époque charnière en ce qui concerne l'évolution des rapports entre hommes et femmes. C'est à cette époque que s'engagent les grands bouleversements par lesquels les femmes ont conquis davantage d'autonomie.

Les Coquelicots des tranchées, le mardi 20 janvier à 14h et 20h45. Rencontre avec Xavier Lemaire, metteur en scène.

© Laurencine Lot

Le Vésinet Magazine : *Les Coquelicots des Tranchées* est une véritable fresque sur la Première Guerre mondiale…

Xavier Lemaire : Oui, cette fresque de 2h15 sur la famille a nécessité trois années d'écriture, en collaboration avec l'auteur George-Marie Jolidon. Il y a différents lieux et toute l'histoire fait des aller-retour entre ces lieux, ce qui donne au spectacle un petit côté film. A travers la petite histoire, nous allons vers la grande.

LVM : Comment avez-vous procédé ?

XL : C'est un véritable tour de force. C'est pourquoi il nous fallait une scénographie plutôt simple. Ainsi, nous partons de trois poteaux sur scène qui vont tantôt servir à représenter le mur d'une ferme, un champ de bataille, etc, avec des éléments amovibles, des toiles... ce qui fait que ça bouge tout le temps. En fait, ça rappelle l'ambiance de 1914, où l'on transportait beaucoup de marchandises. Là, ce sont les comédiens qui font tout, à vue et c'est très impressionnant, dans une énergie incroyable.

Rencontres 2 cirques, le vendredi 23 janvier à 14h et 20h30. Rencontre avec Emmanuel Oger, metteur en scène.

Le Vésinet Magazine : Comment vous est venue l'idée de ce spectacle ?

Emmanuel Oger : C'est un concept totalement différent de ce que nous avons fait jusque maintenant. Il nous vient de notre travail avec une compagnie argentine, à Buenos Aires, pendant deux ans et de cet échange, a été initiée une volonté artistique autour du duo, avec deux danseurs au sol et deux acrobates aériens.

LVM : Comment l'avez-vous conçu ?

EO : Ce spectacle appartient à son équipe, c'est un art collectif. Ce sont les artistes qui composent et moi, je les guide et leur donne mes retours sur ce que je ressens à travers ce qu'ils m'ont montré. Les mouvements sont écrits par les quatre interprètes, autour du thème « duo et dualité », sur trois cycles. Les deux derniers portent deux regards distincts sur notre regard à l'autre et notre dualité. Ce n'est pas conceptuel, c'est incarné : ce spectacle est vivant, avec beaucoup d'humour.

© Stefania Iemmi et Zenzel photography

LES DERNIÈRES NOUVELLES DE VOS COMMERÇANTS !

Pour les fêtes de fin d'année, les commerçants font le plein de cadeaux à remporter. Mais en attendant, pourquoi ne pas profiter de la nouvelle organisation du marché du Centre ou tenter votre chance de partir en thalasso à Dinard ?

Le Noël des commerçants !

Cette année encore, les commerçants du Vésinet vont vous gâter pour les fêtes de fin d'année. Ainsi, du 1er décembre au 4 janvier 2015, participez à la grande opération « Une chance au grattage, une chance au tirage » pour tenter de gagner plus de 300 lots ! Ainsi, à chaque achat chez un commerçant participant à l'opération (guettez les fanions sur les devantures des magasins !), vous sera remis un ticket à gratter. Si vous découvrez le symbole gagnant, votre commerçant vous remettra un lot. Mais si vous avez perdu, une seconde chance vous est offerte : il vous suffira de préciser vos coordonnées au dos du ticket pour participer au tirage au sort des gros lots ! Ainsi, sont à gagner deux jours en thalassothérapie avec vue sur la mer, à Dinard, pour deux personnes (valeur : 876€), un bijou offert par la joaillerie Mauger, à choisir en magasin (valeur : 600€), un soin visage et crème caviar La Prairie offerts par La Maison de la beauté Emmanuelle Vincent (valeur 500€) et des courses offertes par Monoprix (valeur : 350€). La remise des lots aura lieu le 15 janvier, à 20h, sur le parvis de l'église Sainte-Marguerite, tout en dégustant de succulentes galettes des rois. Il n'y a bien que le Père Noël qui puisse rivaliser avec les commerçants du Vésinet cette année !

Un marché du Centre réorganisé

Depuis le mois d'octobre, le marché du Centre où se rendent chaque mardi et samedi matins plus de 62% des Vésigondins, a vu sa configuration entièrement repensée. Auparavant, seulement un tiers de la partie nord de la place du Marché était utilisé. Dorénavant, les stands alimentaires sont au cœur du marché. Un marché également plus centré sur la place qui est utilisée sur ses parties nord et sud. *« Cette nouvelle disposition permet d'optimiser la synergie entre les commerçants sédentaires et non-sédentaires, en maintenant des zones de convivialité, comme par exemple la terrasse de Côté Marché qui reste désormais en place les jours de marché. Cela permet d'augmenter le temps de fréquentation de la place et accroît l'agrément de la place pour la clientèle et les commerçants »*, précise Jean-Michel Joncheray, Maire-adjoint en charge du Développement économique. Votre marché du Centre est maintenant plus dynamique, visible et aéré, avec des allées plus larges pour vous servir encore mieux !

La création d'un label « Réseau Marguerite »

Sur l'initiative de la Ville, les trois associations commerçantes du Vésinet, AVEC Vous, La CARPE et l'association Princesse, viennent de créer le label « Réseau Marguerite » dans lequel elles vont se regrouper afin de dynamiser les différents quartiers par de nombreuses animations à destination des Vésigondins. Plus d'informations dans un prochain *Vésinet Magazine*.

Jean-Michel Joncheray,
Maire-adjoint en charge du Développement économique.

Franck Coiffure

Isabelle est la nouvelle propriétaire du salon de coiffure Franck depuis avril dernier. *« J'ai travaillé ici pendant une quinzaine d'années, il y a 25 ans de cela. Au décès du propriétaire, je suis partie pour coiffer à domicile, mais j'avais envie d'ouvrir mon propre salon »*, raconte Isabelle. Et la voici désormais patronne du salon qui lui a offert ses premiers coups de ciseaux, avec la même équipe qu'à ses débuts. *« Les clients sont très fidèles et rien n'a changé avec mes anciennes collègues. Je me sens tellement bien ici ! »*, précise-t-elle. Parmi les projets du salon, des poses de prothèses capillaires et une envie d'apporter toujours de nouvelles choses.

Franck Coiffure
12, place de l'Eglise
01 39 76 96 90
Du mardi au jeudi de 9h à 18h, de 8h30 à 19h le vendredi et de 8h30 à 18h le samedi.

LA VILLE DU VÉSINET

remercie les commerçants, artisans et chefs d'entreprises qui, grâce à leurs insertions publicitaires, participent à la réalisation des publications municipales.

Mélodie Concept

Sylvie Lenz est vésigondine depuis longtemps et n'a pas l'intention d'en partir. Et pour bien s'en assurer, depuis juillet dernier, elle a créé sa propre entreprise, Mélodie Concept, qui permet aux particuliers, mais aussi aux grandes entreprises, de bénéficier de toutes les prestations possibles pour une réception inoubliable : dîner, orchestre, cocktail, spectacle, elle s'occupe de tout. *« Mélodie Concept, c'est à la fois pour les petites fêtes à petit budget comme aux réceptions les plus grandioses. Je travaille en fonction du budget que l'on m'accorde »*, explique Sylvie Lenz. Et la Vésigondine connaît bien son affaire : auparavant, elle s'occupait du même type d'activités, mais au sein d'une entreprise d'événementiel. *« Je travaille pour toute la Boucle de la Seine, mais aussi dans toute la France et j'aimerais beaucoup pouvoir collaborer avec les commerçants du Vésinet »*, ajoute-t-elle. Et quand on lui demande pourquoi son entreprise s'appelle Mélodie Concept, elle répond en souriant que c'est parce qu'elle adore la danse et la musique. Que l'on retrouve dans les fêtes qu'elle organise...

Mélodie Concept
15, avenue des Courses
01 39 52 72 04 ou 07 89 02 99 02
info@melodie-concept.com
www.melodie-concept.com

Hélix Immobilier

Matthieu Hélix vient d'ouvrir sa nouvelle agence immobilière au Vésinet, après celles de Saint-Germain-en-Laye et au Pecq. Une ville qu'il connaît bien : *« le marché est identique avec celui de St-Germain en termes de valeur et nous offrons aux Vésigondins un choix immobilier également sur St-Germain et aux clients de St-Germain, un choix au Vésinet »*, précise le propriétaire. Local moderne, équipe de collaborateurs aguerris et formés continuellement (notamment sur les évolutions juridiques du secteur), outils de communication pertinents, tout est fait pour aider au mieux les clients dans leurs démarches, que ce soit en transaction, location et gestion locative. *« On ne fait pas de syndic et actuellement, nous offrons les estimations et nous avons un outil performant d'algorithmes basés sur l'état du marché, les ventes déjà faites, les frais notariaux et un portefeuille de contacts »*, ajoute Matthieu Hélix. De quoi acheter sa nouvelle maison en toute quiétude.

Hélix Immobilier
19, rue du Maréchal Foch
01 30 53 12 12
levesinet@heliximmobilier.com
Lundi sur rendez-vous. Du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h. Permanence le jeudi jusque 20h.

DES BOUTIQUES DÉCORÉES POUR LES FÊTES !

Un petit air de fête avec vos boutiques décorées de manière personnalisée par une artiste de l'école Boule à qui on devait déjà les marguerites peintes du mois de juin sur les vitrines de vos magasins préférés. Une initiative de l'association commerçante AVEC Vous.

Catherine Politis,
Maire-adjoint en charge des Associations.

CONCOURS DE BALCONS FLEURIS

Pourquoi ne pas fleurir balcons et fenêtres ? Disposer quelques pots de fleurs sur un perron visible de la rue ? Ou faire courir une jolie plante grimpante sur un mur de clôture ? Tel est l'objet du nouveau concours organisé par le SIDSV. Et nul besoin de jardin pour donner des airs champêtres aux quatre quartiers du Vésinet. Alors à vos jardinières ! Inscription préalable nécessaire.
Renseignements au CIAV ou :
concours@sidslevesinet.fr

AVNR

L'AVNR ou Association Le Vésinet Nord et Riverains, créée en 2006, a pour objectif la promotion du cadre de vie des Vésigondins. En cas de problème d'intérêt général, elle analyse, organise la concertation et propose des solutions.
Elle défend par exemple la mise en place de petits bus pour les transports en commun dans la voirie locale et organise notamment des réunions publiques avec les élus.
avnr78@gmail.com

LES ADOS À LA FÊTE AVEC L'AFV

L'Association des Familles du Vésinet (AFV) propose aux adolescents vésigondins, adhérents à l'association et de plus de 16 ans, une sensibilisation gratuite à la pratique du baby-sitting. Elle donne également des cours de danse de rock'n roll, salsa et chacha pour les enfants et adolescents dès 7 ans.
afv78110@yahoo.fr ou
www.associationdesfamillesduvesinet.org

UNE KERMESSE À SAINTE-PAULINE

L'église Sainte-Pauline organise sa traditionnelle kermesse. L'enclos de l'église sera ouvert à tous le **samedi 29 novembre** de 15h à 20h et le **dimanche 30** de 11h30 à 18h.

DES NOUVELLES DU SECOURS CATHOLIQUE

En 2014, grâce à votre générosité lors de l'opération "Des bougies pour Noël", le Secours Catholique a pu offrir des moments festifs pour des familles du Vésinet qui ne partent pas en vacances : une journée au cirque, du cinéma et du théâtre (en partenariat avec l'ACAL), ou une journée à Thoiry. Pour donner et en savoir plus : **06 85 37 67 74**.

SECOURS POPULAIRE

Voici les dates des prochaines permanences du Secours Populaire au Vésinet, qui ont lieu en salle Robida, au CIAV (3, av. des Pages), de 14h à 16h : **lundis 1er décembre, 5 janvier et 2 février.**

LA BANQUE ALIMENTAIRE DU KIWANIS

Le Kiwanis propose son annuelle collecte de produits non-périssables devant le Monoprix du Vésinet les **28 et 29 novembre** prochains. Venez nombreux pour aider l'association dans sa collecte et y participer !

NOËL À L'HÔPITAL DU VÉSINET

Si vous souhaitez apporter du réconfort aux personnes hospitalisées et leur faire passer un joyeux Noël, si vous êtes disponibles le mercredi 24 décembre de 18h à 20h30, contactez Béatrice Manigot au 01 34 80 14 45 le soir après 20h ou par mail à **b.manigot@free.fr**

ECHANGES CULTURELS AVEC LA VÉSIGONDINE

L'association Le Clan La Vésigondine vient de signer un partenariat avec l'école de théâtre Saint-Louis/Sainte-Clothilde, située dans le 7e arrondissement. *« L'objectif est de former des comédiens autonomes, à travers un programme d'acquisition de techniques et d'outils pour prendre en main sa carrière artistique »*, explique Emile Azzi, professeur et comédien. Trois cours sont prévus : enfant (à partir de 7 ans), adolescent (dès 12 ans) et adulte (dès 16 ans). Le partenariat permettra un inter-échange entre l'école et l'association : partager les spectacles qui y seront créés au Vésinet et l'association recevra 200 euros par élève qui se recommande d'elle. *« Ces cours et Le Clan ont la même vocation : réveiller les consciences, l'école de la vie »*. Pour en savoir plus : **06 23 35 54 55** ou **eadslsc@yahoo.fr**

DES STAGES À OFFRIR AVEC AAAV !

Quoi de plus original que d'offrir à ses proches un stage proposé par les AAAV ? Les différents stages d'hiver de l'association sont à découvrir sur le site **www.aaav.asso.fr**

LES RENDEZ-VOUS DE LA MJC

Du 22 au 24 et du 29 au 31 décembre, ne manquez pas les nombreux stages de la MJC proposés aux enfants et adultes pour préparer les fêtes de fin d'année. La MJC propose également un week end événement « Artistes à l'unisson » avec une exposition de peinture **samedi 24 et dimanche 25 janvier** de 14h à 18h et un concert le samedi 24 à 20h30. Renseignements au **01 30 71 35 67.** Places en vente à la MJC.

Catherine Politis, *Maire-adjoint en charge de la Culture.*

DES JOURNÉES DU PATRIMOINE ENSOLEILLÉES !

Les 20 et 21 septembre derniers, les journées du Patrimoine ont pu bénéficier d'un beau ciel bleu pour célébrer les plus beaux écrins de notre ville. Parmi les événements qui avaient été organisés, le dévoilement d'une plaque commémorative du bombardement du Vésinet le 1er juin 1944, en présence de M. le Maire, Bernard Grouchko, de M. le Maire honoraire, Alain-Marie Foy et de M. le Député-maire de Maisons-Laffitte, Jacques Myard. Mais aussi un spectacle en l'honneur du Comte de Choulot au Wood Cottage qui ouvrait exceptionnellement ses portes au public ou un concert de l'Harmonie municipale à la Villa Beau-Chêne, reprenant notamment *J'ai deux amours*, le grand classique de Joséphine Baker. Et avec la (re)découverte de tout ce beau patrimoine, on peut assurer sans trop se tromper qu'il y a bien plus de deux amours au Vésinet !

Chantal Godest,
Maire-adjoint en charge des Affaires Sociales.

UNE SEMAINE TOUJOURS AUSSI BLEUE !

Comme chaque année, le CCAS du Vésinet a mis les petits plats dans les grands pour la Semaine Bleue, initiative nationale, mais que les équipes vésigondines revisitent toujours avec beaucoup d'astuce et d'originalité. Cette année, du 13 au 17 octobre, les seniors étaient invités à faire une sorte de tour du monde. Ils ont dansé sur des musiques latines, revêtu des costumes traditionnels indiens, écouté du flamenco, dîné américain et ont également visité l'Opéra de Paris et participé à une conférence qui permit de découvrir tous les petits trucs pour se soigner avec son assiette. De quoi voir la vie encore plus… bleue !

Et les peintures de Maurice Denis retrouvèrent leur éclat et leur pastel si particulier en l'église Sainte-Marguerite ! Voilà qui valait bien une inauguration le vendredi 19 septembre dernier. Les Vésigondins, heureux de redécouvrir ces trésors inestimables ont été nombreux à faire le déplacement.

Le 5 octobre, le musicien improvisateur et cathodique Jean-François Zygel que l'on ne présente plus, a proposé aux jeunes élèves du Conservatoire, un atelier d'improvisation. Il a ensuite donné un concert autour de Chopin au théâtre Alain Jonemann. Et sans surprise, ce fut salle comble pour le maestro !

Une dictée pour une noble cause. Les classes élémentaires de l'école Princesse, après avoir participé au grand cross scolaire de toutes les écoles publiques de la Ville, se sont prêtées au jeu de la dictée, avec un texte humoristique et émouvant sur la tolérance, de Marie Darrieussecq, pour l'association ELA.

La Ville a commémoré le 96e anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918. De nombreux discours en faveur de la paix se sont succédé, notamment ceux des représentants des différentes confessions religieuses de notre ville. Une cérémonie qui a touché en plein cœur le public très nombreux.

Après de nombreux mois de travaux, la crèche Princesse a rouvert ses portes à la rentrée dernière et a bénéficié d'une inauguration le 12 novembre, en présence notamment de M. le Maire et de Monsieur Richard, président du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines.

Le jeudi 13 novembre, ce fut à Houilles d'accueillir la Soirée Emploi Entreprises, succédant ainsi au Vésinet, hôte des deux dernières éditions. Organisée par la CCBS, cette soirée a permis à de nombreuses personnes en recherche d'emploi venant de toute la Boucle, de rencontrer des futurs employeurs.

UNIS POUR LE DEVENIR DU VÉSINET

Plus de dépenses et moins de ressources… C'est la nouvelle équation posée par l'Etat pour la gestion des collectivités locales : transfert de compétences et donc transfert de charges sans transfert des ressources pour couvrir ces charges. Pire encore : incapable de faire des économies réelles de structure, l'Etat réduit sa contribution aux charges des collectivités locales : au Vésinet, pour 2015, entre charges nouvelles et réduction de DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), l'« impasse » avoisine les 2 millions d'euros.

A cela, il faut ajouter la gestion calamiteuse de l'ancienne municipalité Varèse-Bastard de Crisnay qui, outre un endettement déraisonnable encouru pour un équipement qui n'existe pas, nous lègue un passif de plus de 2 millions d'euros, à raison d'une subvention encaissée pour la construction de logements que cette municipalité n'a jamais construits…

Il nous faut donc radicalement repenser la gestion municipale, puisque le recours à l'impôt est exclu, compte tenu de la pression fiscale exercée par ailleurs par l'Etat sur la population.

Nous allons faire les économies nécessaires tout en veillant dans toute la mesure du possible à ne pas dégrader la qualité des services rendus à la population. Parmi les pistes explorées, figurent des rapprochements avec nos voisins, que cela soit au travers des intercommunalités existantes ou au travers de structures ad hoc à imaginer : c'est notamment le cadre des études que nous avons entreprises avec nos voisins de Croissy.

Ces temps difficiles devraient être propices à une vraie concertation laissant toute sa place à une opposition constructive : certains groupes d'opposition l'ont bien compris… D'autres se contentent de gloser sur la couleur des cravates de notre maire… Jolie contribution à la gestion municipale…

DEMAIN LE VÉSINET

Le costume du Maire

Pour rendre hommage aux millions de militaires et de civils morts au cours du premier conflit mondial Monsieur le Maire arborait aux cérémonies du 11 novembre un costume clair, une cravate plutôt joyeuse et un air satisfait de lui-même. Cette discordance ne fut pas la moindre des surprises de la cérémonie du centenaire. En convoquant des responsables religieux pour une cérémonie républicaine -certains pour nous parler de mariage de façon érudite mais pour le moins décalée- le Maire aura choqué nombre de nos concitoyens, même ceux les plus attachés à la religion dans leur espace privé. Quel besoin avait le Maire de convoquer le religieux dans une cérémonie républicaine ?

En contrevenant ouvertement à la loi de 1905 dont il est le garant devant les Vésigondins, le Maire fait le choix du communautarisme au mépris même de l'esprit et de la lettre de notre Constitution. La République garantit l'exercice du culte, mais a choisi de n'en reconnaître aucun. C'est la loi. Sans doute pourrait-on rétorquer que les communautés religieuses qui ont pris la parole sont largement représentatives des Vésigondins. Mais la République doit donner la parole à tous sans exclure certains dont personne n'osera dire qu'ils ne sont pas eux aussi morts pour la France en leur temps. Les principes de la laïcité sont protecteurs de la cohésion nationale. Mépriser ces principes, c'est faire le choix d'attiser des tensions dont chacun sent bien qu'elles sont un sujet majeur de notre temps. En une telle circonstance, ne pas comprendre la force du symbolique ou feindre de l'ignorer témoigne d'un choix politique en tous points déraisonnable.

Les communautés religieuses ne sont pas des associations que l'on convoque pour s'assurer ou les remercier de leur vote ! Une fois de plus, Monsieur Grouchko comme Monsieur Hollande, nous prouve que l'on peut savoir se faire élire et s'avérer ensuite incapable d'endosser le costume d'un élu à la hauteur de ses responsabilités.

Philippe Bastard de Crisnay
Marie-Aude Gattaz
Hélène Prévot-Huille
François Bonnin

Les propos de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs.

GROUPE UNION POUR LE RENOUVEAU DU VÉSINET

Chères Vésigondines, chers Vésigondins,

Depuis des mois, les discussions vont bon train quant au regroupement des communes d'Ile-de-France en communautés d'agglomération voulu par le gouvernement socialiste. Le Vésinet est familier de ce type de regroupement, puisque nous appartenons depuis plusieurs années à la CCBS, Communauté de Communes de la Boucle de la Seine. La CCBS rassemble actuellement les villes du Vésinet, de Croissy/Seine, de Chatou, de Montesson, de Carrière/Seine, de Houilles et de Sartrouville. Les compétences de la CCBS sont multiples et vous touchent au quotidien : ramassage des ordures, transports, bibliothèques, logements, politique de la ville, parc de stationnement, environnement,… La transformation au 1er janvier prochain de la CCBS en la CABS pour Communauté d'Agglomération de la Boucle de la Seine ne pose donc pas particulièrement de difficultés. Nous sommes habitués à travailler avec nos voisins au sein d'un ensemble géographique cohérent de 172.000 habitants. Et ce passage devrait s'accompagner d'un accroissement des subventions de l'Etat.

Malheureusement, le gouvernement socialiste souhaite que notre CABS soit regroupée au sein d'un ensemble plus large qui intégrerait également :

- La communauté de Maisons-Laffitte et du Mesnil-Le-Roi,
- La communauté de Saint-Germain Seine et Forêt,
- La ville de Bezons,
- Les villes d'Achères, Conflans.

Ces villes constituent une zone géographique totalement disparate aux préoccupations totalement hétérogènes et au niveau d'équipements très inégal. Elles rassemblent plus de 440 000 habitants. A l'heure de la réduction de la dépense publique et de la simplification, la création d'un tel ensemble ne manquerait pas de créer un monstre. Ingouvernable car à 20 villes, comment voulez-vous être pragmatique ? Enfin, l'impact financier n'est pas neutre. Bezons appartient aujourd'hui à la communauté Argenteuil-Bezons qui emploie 600 fonctionnaires et est endettée à hauteur de 100 millions d'euros ! Il ne faut pas être grand clair pour comprendre quel est l'objectif ici. Qui va payer? Les villes dites riches, Le Vésinet au premier chef.

Soyez assurés de notre vigilance et surtout de l'attention toute particulière que nous porterons quant à l'impact sur nos impôts.

Stanislas Chesnais
Véronique Plessier-Chauveau
Thibaut Gripoix

GROUPE « J'AIME MA VILLE VIVANTE, SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE »

Attention danger pour notre ville : « le projet Terres blanches 2 » à Montesson se profile !

Les acteurs de la majorité municipale se réjouissent de la compréhension que nous retrouverions à la CCBS avec un SCOT protecteur. Ils ne voient pas que la réalité en défaveur de notre ville demeure. A la réunion publique sur le SCOT, se réjouir parce qu'il est écrit que Le Vésinet est une Zone à protéger -de toute façon c'était déjà le cas, écrit ou pas- et ne pas s'offusquer que pendant le même temps le PLU de Montesson, partie prenante du SCOT, va être approuvé moyennant la réalisation à terme du projet « Terres Blanches 2 » est incompréhensible. «Terres blanches 2 » densifié, ce sera des centaines de voitures supplémentaires dans les petites rues du Vésinet Nord, un acheminement vers le pont de Chatou sursaturé et les lignes de bus à renforcer à travers nos rues. La ligne 19 ne suffira plus ! Il a toujours été dit que « Terres Blanches 2 » ne se ferait pas sans l'ouverture de l'autoroute dans la plaine de Montesson : il est désormais indispensable que cette ouverture se fasse, sinon Le Vésinet Nord sera sacrifié. De plus, concevoir un itinéraire direct depuis le pont du Pecq vers la plaine et l'entrée de l'autoroute mettrait fin à une circulation qui comprend notamment des camions de matières dangereuses et qui traverse notre ville entre les deux ponts et règlerait le problème de la ligne 19 pour accéder au RER. Cet itinéraire par la route de Sartrouville mettrait fin aux velléités d'abattage des arbres et d'élargissement de la route de Montesson.

Si l'on ajoute que le PLU de Montesson donne le feu vert à la ZAC des Rabaux, vaste zone commerciale sans commune mesure avec l'actuelle par les implantations de magasins prévues, il y a là aussi une source de voitures qui, sans ouverture de l'autoroute, traverseront aussi Le Vésinet, en particulier le weekend. Ainsi Le Vésinet serait sur-saturé en semaine et en weekend, si l'ouverture ne se fait pas. Quant au pont de Chatou, son franchissement le matin et le soir serait encore pire.

*** Nous devons évoquer aussi l'annonce prévue au Conseil municipal du 10 décembre (?) des intentions du maire pour les 3 ans à venir sur lesquelles le mystère est entier. La concertation n'est pas encore à l'ordre du jour. Comment ne pas regretter aussi le climat de démotivation qui règne à la mairie et qui a généré la première grève du personnel, encadrement compris. Ce climat n'est pas propice à aider à relever les défis difficiles qui se posent à la ville.

Dans un contexte difficile nous souhaitons à tous de bonnes fêtes de Noël et formulons pour 2015 des vœux de bonheur pour vous et vos familles.

André MICHEL, Sophie WILLEMIN,
Antoine LORENZI

Les propos de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs.

Infos Pratiques

» PERMANENCES
sur rendez-vous

AU CIAV :

- **Avocat :** 1er samedi du mois
- **Notaire :** 3ème samedi du mois
- **Écrivain public :** le mercredi matin
- **Mission Locale :** le lundi après-midi, sur rendez-vous auprès du 01 34 51 16 18

À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE :

- **Conciliateur :** deux jeudis par mois

» NUMÉROS UTILES

- **Commissariat de police :** 01 30 15 76 60
- **Police secours :** 17 ou 112
- **Pompiers :** 18 ou 112
- **Samu :** 15 ou 112
- **Sécurité sociale :** 36 46
- **Lyonnaise des eaux :** 0 810 379 379
- **Urgences :** 01 39 27 51 17
- **Centre anti-poison :** 01 40 05 48 48
- **Assistantes sociales secteur Nord :** 01 30 15 73 00
- **Assistantes sociales secteur Sud :** 01 39 76 07 23
- **RATP :** 32 46
- **SNCF grandes lignes :** 36 35
- **Taxis :** 01 39 76 99 99
- **Info bus :** 01 39 52 20 63
- **Trésor public :** 01 39 52 51 20

» LA VIE MUNICIPALE

- **Standard de la mairie :** 01 30 15 47 00
- **Bibliothèque :** 01 30 15 47 19
- **Centre communal d'action sociale (CCAS) :** 01 39 76 17 29
- **Centre d'information et d'accueil du Vésinet (CIAV) :** 01 30 15 47 80
- **Centres de loisirs :** 01 30 15 47 16
- **Cimetière :** 01 39 52 00 71
- **Cinéma Jean Marais :** 01 30 15 66 01
- **Conservatoire Georges Bizet :** 01 39 76 67 32
- **État civil, élections :** 01 30 15 47 13
- **Emploi :** 01 30 15 47 02
- **Logement social :** 01 39 76 07 23
- **Maison des Jeunes et de la Culture :** 01 30 71 35 67
- **Police municipale :** 01 39 76 80 95 ou 06 08 16 24 92
- **Propreté :** 01 30 15 47 28
- **Régies :** 01 30 15 47 17
- **Services techniques :** 01 30 15 47 45 / 46
- **Sports :** 01 39 52 00 53
- **Théâtre A. Jonemann :** 01 30 15 66 00
- **Urbanisme :** 01 30 15 47 55
- **Vie scolaire :** 01 30 15 47 09 / 47 73

» COLLECTES CCBS

- **Ordures ménagères :**
  - en zone pavillonnaire : lundi et vendredi, à partir de 6h.
  - en zone urbaine et commerçante : lundi, mardi, jeudi et samedi, à partir de 19h30.
- **Emballages et papiers :** mercredi, à partir de 6h.
- **Encombrants :** mercredi à partir de 6h selon secteur.
- **Déchets végétaux :** tous les mardis, à partir de 6h.
- **Déchets spéciaux, toxiques et DEEE :** le 1er mercredi du mois, de 10h à 14h, place du Marché.
- **Verre :** mercredi en semaine impaire, à partir de 7h
- **Renseignements :** 01 30 09 75 36
- **Demandes de bacs et de maintenance :** 0 825 800 789

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Août 2014 : Solal Gengadoo Dauguen (19), Yanis Loutete-Dangui (20), Marceau Finas (20), Lucas Fremiot Jannin (23), Ophélie Calas (25), Wiéme Jednane (26), Philippine Marchand (27), Idir Drouiche (30), Paul Metelak (31), Leïla Berrak (31).

Septembre 2014 : Angie Barruero (1), Izyen Klioua (5), Manon Zegarra-Parodi (8), Arthur Yabie (17), Azylis Leclair (21), Alexandre de Bettignies (22), Lyham Séjor (25), Marcel Sanchez Meza (28), Oriol Diouf Balague Farre (29).

Octobre 2014 : Ilya Lepoutre (4), Marie de Gerard du Barry et de Saint Quentin (12), Benjamin Saint-Thomas(14), Alizée Pivert (15), Victor Savreux (16), Simon Chauvaux (17), Lena Tildian Indri (17), Alicia Tildian Indri (17), Eric Gallant (18), Izhaq Boulif (21), Yousra Touil (22), Elya Belmin (24), Axel Soro Mabea (24).

DÉCÈS :

Août 2014 : Paulette Sintier épouse Jond-Nécand (30).

Septembre 2014 : Pierre Clot (1), Pierre Fara (2), Marie Durand (3), Muriel Lundquist (2), Pierre Langlois (14), Wilma Messmer veuve Nguyen (15), Andrée Gauthey veuve Gyss (15), Marcel Bou Aziz (16).

Octobre 2014 : Angelina Colafato (6), Pierre Belleau (11), Michel Basille (12).

MARIAGES :

Septembre 2014 : Laure Negiar et Edouard Dufetelle (19), Nadia Belgroune et Rachid Safir (20), Christine Sebilleau et Pierre Jouglard (27).

Octobre 2014 : Kiong Kiong Ngu et Hugo Hentz (3), Elise Renard et Philippe Zelazny (11).

HELIX IMMOBILIER

www.heliximmobilier.com

Transaction - Location - Gestion

Avec le professionnalisme de l'équipe HELIX IMMOBILIER, vous avez la certitude de VENDRE, d'ACHETER, de LOUER ou de faire GÉRER dans les meilleures conditions et les meilleurs délais.

HÉLIX IMMOBILIER LE VESINET

19, rue du Maréchal Foch - 78110 LE VESINET
01.30.53.12.12 - levesinet@heliximmobilier.com
www.heliximmobilier.com

5 Agences un seul mandat

HÉLIX IMMOBILIER SAINT GERMAIN
43, rue de Paris
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
saintgermain@heliximmobilier.com

HÉLIX IMMOBILIER SAINT GERMAIN
5 rue de la République
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
saintgermain@heliximmobilier.com

HÉLIX IMMOBILIER LE PECQ
6, rue de Paris
78230 LE PECQ
lepecq@heliximmobilier.com

HÉLIX IMMOBILIER FOURQUEUX
8 place de La Grille
78112 FOURQUEUX
fourqueux@heliximmobilier.com

AU VESINET

EN EXCLUSIVITÉ CHEZ
EXCELLENT VOYAGE

- 150 €
pour les
Early Birds !

Du 15/11 au 15/12/2014,
sur tous les départs
été 2015.

Exclusif Agences Enseignes ASIA

Remise de 150€ par dossier de 2 personnes minimum pour toute inscription sur un circuit Tentation Asia Eté 2015 (sur tous les départs du 01/04/15 au 31/10/15). Cette offre est non rétro-active et ne s'applique pas aux autres brochures Asia et se réserve exclusivement dans notre agence entre le 15/11/14 et le 15/12/14

Nous nous tenons à votre disposition au Vésinet

20 rue du Général Clavery
(face à la gare RER A)
01 3009 22 32

Sur rendez-vous:
25 rue du Maréchal Foch
01 3009 3009

30 ANS D'EXPÉRIENCE

RAVALEMENT
ISOLATION EXTÉRIEURE
EMBELLISSEMENT

AVANT APRÈS

La jeunesse de vos façades
FIR

BIEN PLUS QU'UN RAVALEMENT

Chantiers réalisés par nos soins

RUE DE DAVRON 78450 CHAVENAY
01 30 54 35 28

S.F.R
SANITAIRE

CHAUFFAGE
COUVERTURE - PLOMBERIE
INSTALLATION ET
DEPANNAGE/ENTRETIEN

01 30 53 22 25

30 route de la passerelle 78110 Le Vésinet

contact@sfr-sanitaire.fr

INSTITUT DE BEAUTÉ

PB

PASSION BIEN-ÊTRE

BRONZAGE

Soin Anti-Age

L'Alternative à l'injection

Electrolift

Solution bio active
Non Invasive

- Rajeunit
- Restructure
- Remodèle
- Raffermit
- Repulpe

PRESTATIONS PROPOSÉES

Soins du visage ▪ Soins du corps ▪ Manucure/pédicure
Epilation ▪ Onglerie ▪ Bronzage ▪ Massage

8 Rue Thiers - 78110 LE VESINET - Tél.: 01 34 80 12 39

▪ **HABITAT DE CARACTÈRE :**

- Fenêtres bois " à l'ancienne " repose de vos poignées (crémones-espagnolettes)
- Portes d'entrée en réédition ou création. Repose des grilles existantes

▪ **CRÉDIT D'IMPÔT 30% RGE**

01 39 15 84 84

Prix compétitifs

p.deschard@gmail.com

• Fenêtres • Portes • Volets • Portes cochères
Autres menuiseries nous consulter

Repose de vos poignées (crémone - espagnolette)

8, rue de Stalingrad - 78800 HOUILLES
www.renovab.fr

Revendeur Agréé Apple
Partner HP
Certifié Zyxel

Adobe
Retrospect
Microsoft

HMS

Dépannage
Maintenance
Formation

Infrastructure & réseau
Vente de matériel
Récupération de données

Envie de changer d'ordinateur ?
Vente et reprise, neuf ou occasion.

Transfert offert* sur présentation de cette publicité.

SERVICES A LA CARTE

Particuliers et pro
- Vente de tout matériel
- Dépannage en atelier Mac & PC
- Interventions à domicile
- Formation
- Matériel d'occasion Mac & PC

Professionnels
- Contrat de maintenance Mac & PC
- Infrastructure réseau
- Interventions sur site
- Ingénierie informatique
- Sauvegarde et récupération de données

Revendeur Agréé ZyXEL

HMS
74, route de Sartrouville
78230 Le Pecq
www.h-m-s.fr — contact@h-m-s.fr

* voir modalités en magasin

01 61 04 10 76
Votre expert Mac et PC à deux pas de chez vous !